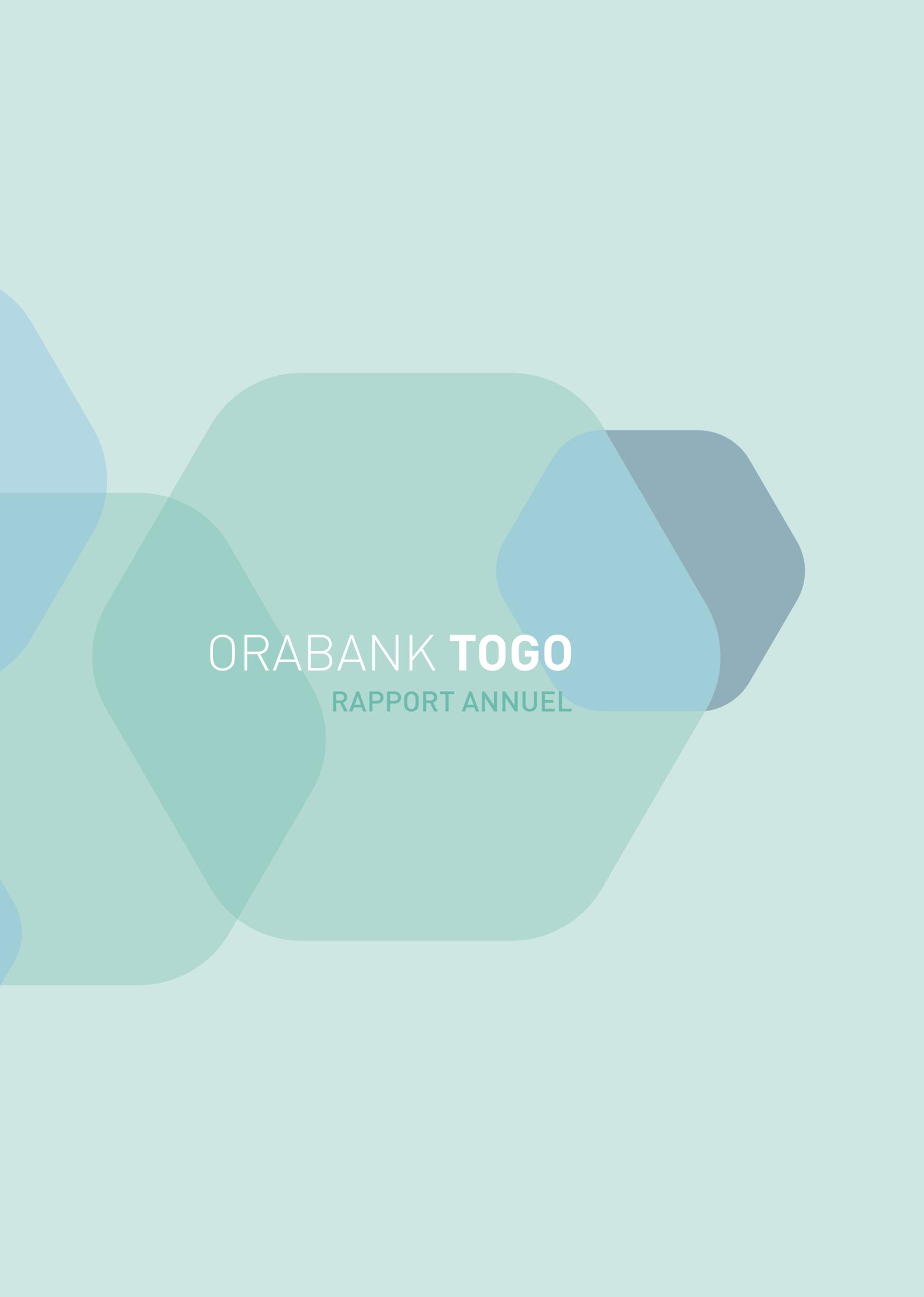




Rapport annuel 2021

Orabank, un partenaire à votre écoute





ORABANK **TOGO**
RAPPORT ANNUEL



par Guy Martial AWONA



Les chiffres clés **04**

Mot du président du conseil d'administration **09**

REBONDIR

Faits marquants et chantiers menés au cours de l'année 2021 **16**

GOUVERNANCE

Conseil d'administration **24**

Comité de direction **25**

Départements représentés au comité de direction **27**

Gouvernement d'entreprise **28**

Mécanisme de gouvernance **30**

Charte du contrôle interne et de l'audit **40**

Éthique et la déontologie **41**

Politiques, procédures et chartes **42**

Charte du comité RSE **44**

Actions RSE 2021 **46**

Qualité de service **50**

RAPPORT FINANCIER

Bilans **60**

Compte de résultat **61**

Annexes **63**

RÉSEAUX ORABANK

Liste des correspondants bancaires **74**

Réseaux des filiales **76**

Réseaux des agences **78**

SOMMAIRE

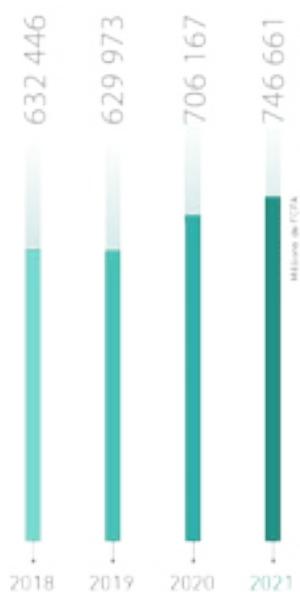
LES CHIFFRES CLÉS

(Millions de FCFA)

Situations aux 31 décembre	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL DU BILAN	545 581	632 446	629 973	706 167	746 661
Capitaux permanents	40 900	46 455	41 963	42 792	53 683
Dépôts	317 408	395 830	398 976	414 233	477 196
Crédits	292 431	328 360	344 305	362 208	381 065
PRODUIT NET BANCAIRE	28 328	31 579	37 096	34 697	35 883
Charges générales d'exploitation	14 396	16 277	20 119	18 006	19 554
Dotations aux amortissements et provisions	1 730	1 948	1 961	1 807	2 201
RÉSULTAT NET	8 053	9 008	10 253	3 334	10 891
• Coefficient d'exploitation (C.I.R.)	56,9%	57,7%	59,5%	57,1%	60,6%
• Ratio de rentabilité financière (R.O.E.)	19,7%	19,4%	24,4%	7,8%	20,3%
• Ratio de rendement (R.O.A.)	1,5%	1,4%	1,6%	0,5%	1,5%
• Ratio de solvabilité (R.O.S.)	14%	14,1%	10,55%	7,69%	14,04%
• Cours indicatifs de change XOF/USD aux 31/12	549	574	585	533	576
• Cours indicatifs de change XOF/EURO aux 31/12	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957

ÉVOLUTION DES AGRÉGATS FINANCIERS

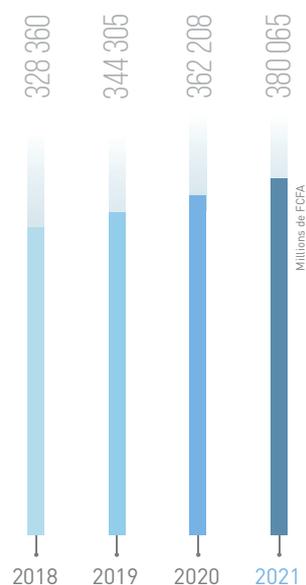
TOTAL DU BILAN



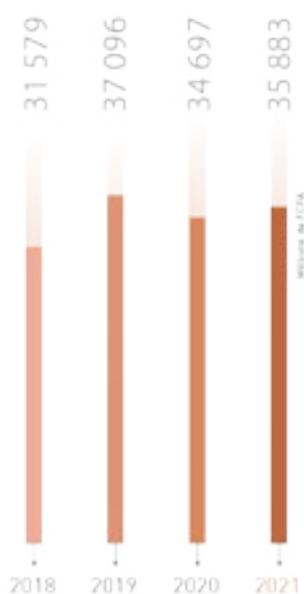
DÉPÔTS



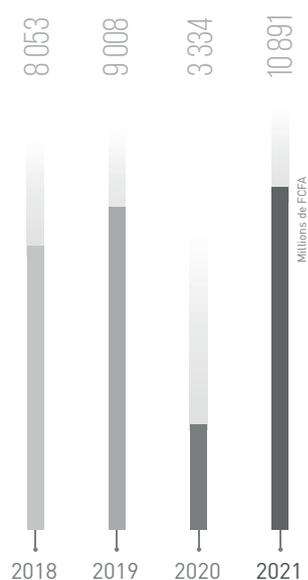
CRÉDITS



PRODUIT NET BANCAIRE

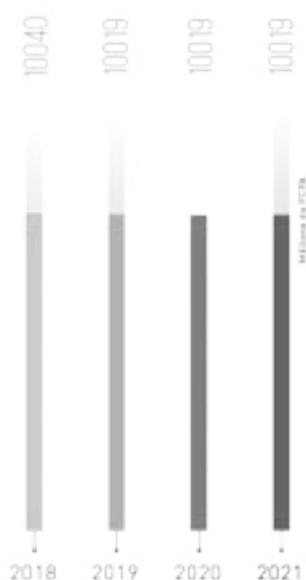


RÉSULTAT NET

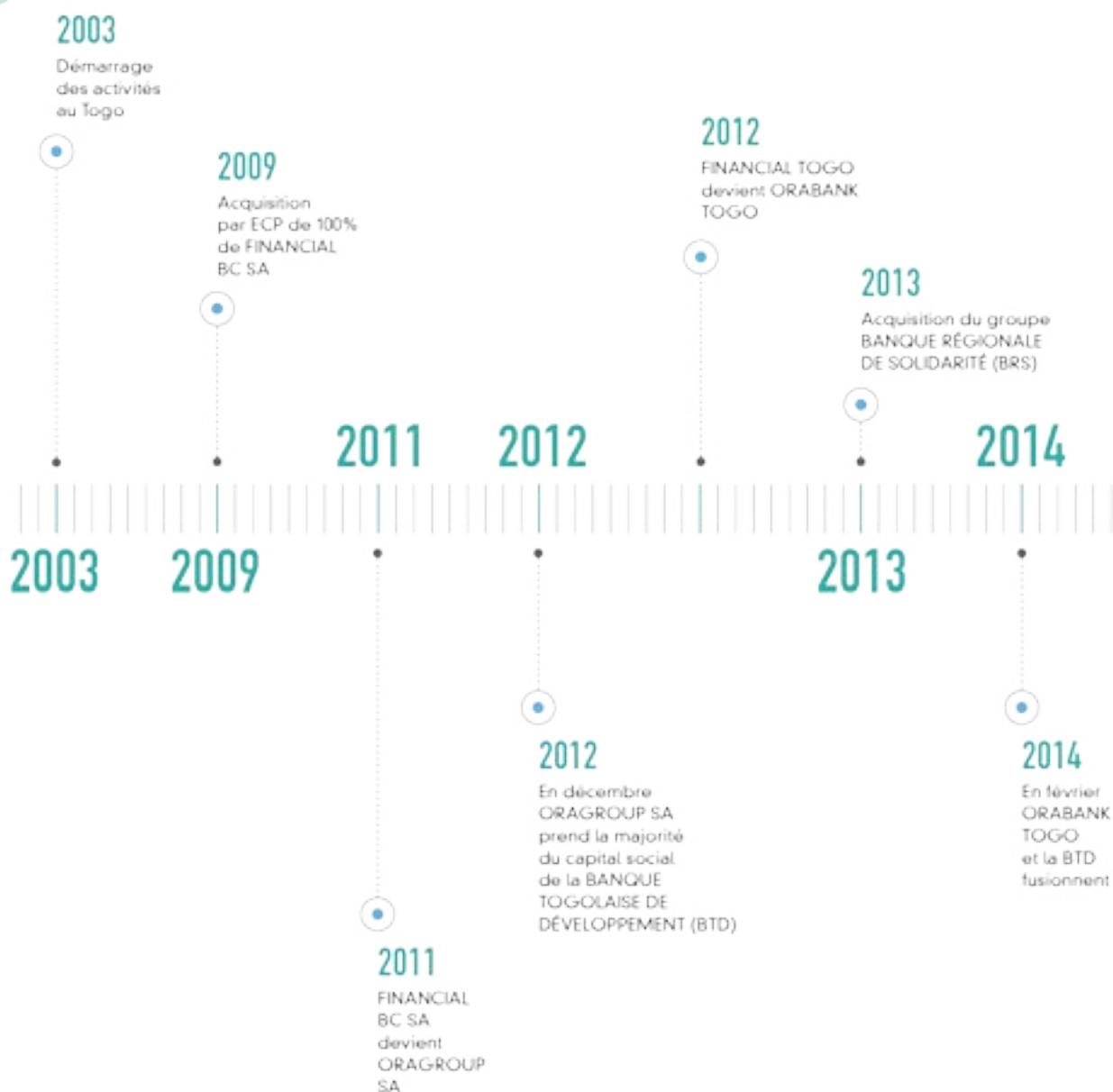


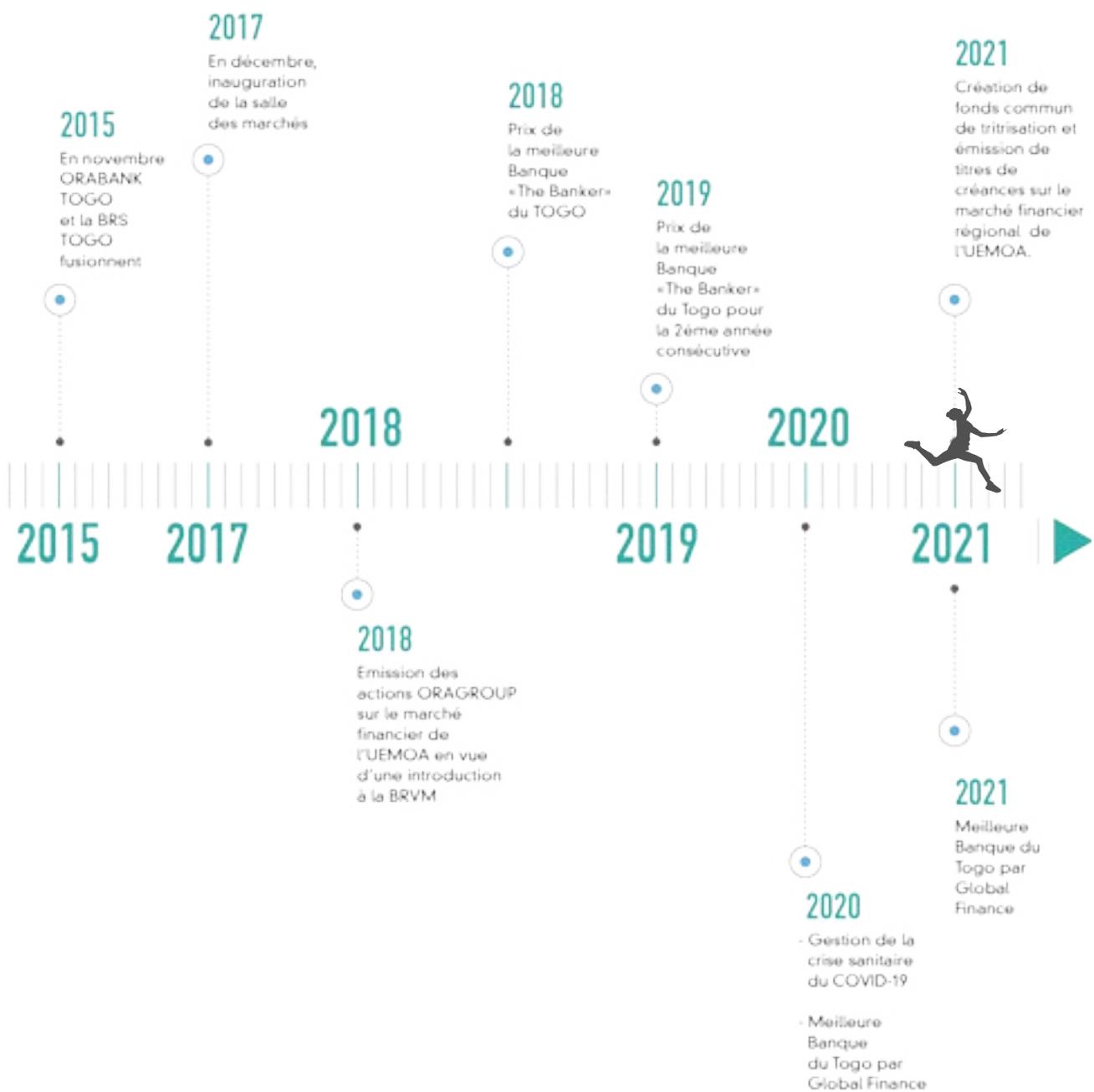
CAPITAUX PERMANENTS

inclus emprunts subordonnés



NOTRE HISTOIRE







grandir résister rebondir

● **M. Palouki MASSINA**

L'évaluation périodique des performances du personnel, au regard des objectifs fixés à tous les agents, garantit le maintien de la position de leader et augure de bonnes perspectives pour l'année 2022.

© 2021

**ORABANK TOGO
GARDE LE CAP MALGRÉ
LA CRISE**



M. Palouki MASSINA
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSOLIDATION DES AGRÉGATS FINANCIERS EN TEMPS DE CRISE

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter ce jour, au nom du conseil d'administration (CA) et conformément aux dispositions légales, le rapport de gestion de votre banque, en soumettant à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le présent rapport de gestion est structuré en trois (03) parties comme ci-après :

- **Situation de la banque durant l'exercice 2021 ;**
- **Évènements importants survenus après la clôture de l'exercice ;**
- **Évolutions et perspectives.**

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Le contexte économique reste toujours fragilisé par le maintien de l'emprise de la pandémie de COVID-19 avec l'apparition de nouveaux variants plus dangereux mettant les chaînes d'approvisionnement mondiale sous pression.

Selon le FMI, la croissance économique mondiale devrait atteindre 5,9% en 2021 contre la forte contraction de 3,6% en 2020.

Aux Etats Unis, le Produit Intérieur Brut (PIB) devrait enregistrer une croissance de 5,7% en 2021 porté par les dépenses de consommation des ménages et les investissements des entreprises après la récession observée en 2020. En Chine, le PIB devrait s'établir à un taux de croissance de 8,1% malgré le repli observé sur son secteur immobilier. Dans la Zone Euro, un taux de croissance de 5,2% devrait être enregistré à fin décembre 2021 après la chute de 6,4% en 2020.

En Afrique subsaharienne, après la contraction de 2020, l'économie pourrait afficher une croissance de 4% en 2021 selon le FMI. Pour la zone UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), le taux de croissance du PIB devrait se situer à 6,1% en 2021 à la faveur des projets de relance économique des Etats. Ainsi les mesures prises par les autorités monétaires continueraient de renforcer la vigueur de la croissance.

Au Togo, les perspectives macroéconomiques laissent entrevoir une croissance de 5,3% en 2021 soutenu principalement par les secteurs tertiaires et agricole,

contre 1,8% enregistré en 2020, selon le Conseil National du Crédit (CNC) de la BCEAO.

La place bancaire togolaise cumule au 31 décembre 2021 un total bilan de 3 652 milliards de FCFA, en hausse de 13,2% par rapport à 2020 grâce, en partie, aux dépôts collectés. Les banques ont financé l'économie togolaise

à hauteur de 1 585 milliards de FCFA, soit une hausse de 11,4 % par rapport à 2020. Les dépôts ont augmenté de 19,5% pour s'établir à 2 640 milliards de FCFA.

Dans ce contexte accentué par une concurrence accrue entre les banques de la place, Orabank Togo affiche une perte de parts de marché mais continue d'assainir son portefeuille, d'enregistrer une rentabilité acceptable, de consolider ses agrégats financiers et de maintenir sa position de leader du marché bancaire togolais.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'administration a connu un événement malheureux en son sein avec le décès de l'administrateur indépendant **Monsieur Ayao Yaovi SEDJRO**.

Orabank Togo a continué à accompagner la croissance de ses clients qui utilisent de plus en plus les outils digitaux en s'appuyant sur un réseau constitué de 40 agences



le résultat net ressort bénéficiaire de 10 891 MFCFA contre 3 334 MFCFA un an auparavant, soit une hausse de 227%.



le total bilan de la banque s'élève à 747 milliards de FCFA, en hausse de 6% (soit +40 milliards de FCFA) par rapport au 31 décembre 2020.



la croissance mondiale devrait passer de 5,9% en 2021 à 4,4% en 2022.



323 220

COMPTES À CE JOUR

● **Au Togo, les perspectives de croissance de l'économie togolaise en 2022 devraient afficher une croissance de 6,1% (contre 5,3% portée par les secteurs de l'agriculture, l'énergie, la logistique et des infrastructures.**

Ainsi, au 31 décembre 2021, Le Conseil d'administration (CA), bénéficiant de la délégation de pouvoir de l'assemblée générale (AG) pour administrer la banque, est composé de onze (11) administrateurs non-exécutifs dont trois (03) indépendants.

ORGANE EXÉCUTIF

La direction générale de la banque est composée du directeur général **M. Guy-Martial AWONA**, en poste depuis mars 2018 et du directeur général adjoint **M. Michel Kofi DORKENOO**, en fonction depuis octobre 2018.

PERSONNEL

L'effectif du personnel en activité dans la banque à fin décembre 2021 est de 477 agents toutes catégories confondues contre 432 agents en 2020, soit 45 nouveaux recrutements en vue de conformer l'organisation de la banque aux dispositions réglementaires relative à la gestion des risques d'une part, et en lien avec le nouveau plan stratégique eu égard à leur compétences et profils.

MARCHÉ ET CONCURRENCE

Au 31 décembre 2021, avec un portefeuille clientèle de 323 220 comptes en progression de 12%, Orabank Togo a poursuivi l'accompagnement de la croissance de ses clients qui utilisent de plus en plus les outils digitaux

en s'appuyant sur un réseau constitué de 40 agences (dont deux nouvelles agences : Bassar et Université de

Lomé), 87 distributeurs automatiques de billets « DAB » (dont 22 nouveaux DAB), 248 commerçants équipés de TPE (en augmentation de 30), 302 sous agents de transferts rapide d'argent (dont 97 recrutés sur l'année) pour couvrir les zones à fort potentiel, et sur un ensemble de dispositif omnicanal innovant (internet, mobile, et plateformes de services).

Acteur important de la place bancaire par le total de ses actifs, Orabank Togo anime l'activité économique aux cotés de quatorze autres banques commerciales avec l'entrée en activité de la Banque de Développement du Mali (BDM) au Togo, trois établissements financiers à caractère bancaire et plus d'une centaine de structures de microfinance.

Dans ce contexte de vive concurrence, Orabank Togo conserve sa position de leader en termes de collecte des ressources et d'octroi de crédits, soit respectivement 20,2% et 23,9% de part de marché.

Ainsi, les encours moyens de crédits progressent de 5% (soit +19 milliards de FCFA) par rapport à fin décembre 2020 pour s'établir à 381 milliards de FCFA à fin décembre 2021. La collecte des dépôts, soutenus par les dépôts à vue (+28%), est en hausse de 15% à 477 milliards de FCFA à fin décembre 2021.

SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2021, le total bilan de la banque s'élève à 747 milliards de FCFA, en hausse de 6% (soit +40 milliards de FCFA) par rapport au 31 décembre 2020. Cette hausse provient principalement de la progression des ressources de clientèle (+63 milliards de FCFA) déployée dans les opérations d'investissement en titres de placements et l'octroi de nouveaux crédits à la clientèle.

Le produit net bancaire (PNB) de l'année s'établit à 35 883 MFCFA, en hausse de 3,4% par rapport à 2020. Ce niveau de PNB est la résultante de la hausse de 16% de la marge nette d'intérêts et du recul de 13% des commissions.

Les charges d'exploitation et amortissements, augmentent de 9,8% à 21 755 MFCFA en 2021 contre 19 813 MFCFA en 2020 du fait du développement de l'activité.

Le coût net du risque s'établit à - 562 MFCFA en 2021 contre -10 720 MFCFA en 2020 en raison de l'impact positif des reprises de provisions.

Ainsi, le résultat net ressort bénéficiaire de 10 891 MFCFA contre 3 334 MFCFA un an auparavant, soit une hausse de 227%.

LES FAITS MARQUANTS

L'année 2021 a été marquée par les événements suivants.

Dans le cadre du développement du réseau, la banque a élargi son périmètre d'intervention avec l'ouverture de deux (02) nouvelles agences de l'Université de Lomé et de Bassar.

La mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique approuvé par Le Conseil d'administration pour le quinquennat 2021-2025. Ce plan décliné en cinq axes stratégiques à pour objectif de permettre à la banque de devenir « Une banque innovante, référence en matière de qualité de service aux clients, qui participe au financement durable de l'économie togolaise ».

C'est ainsi qu'en droite ligne des actions prioritaires du nouveau plan stratégique, deux initiatives capitales ont été mises en œuvre au cours de l'exercice, à savoir : une opération de titrisation de créances pour un montant de 25 milliards de FCFA, un mécanisme innovant pour mutualiser le risque du portefeuille et la souscription d'emprunt subordonné

de 7 milliards de FCFA auprès de la holding pour renforcer les fonds propres effectifs.

En 2021, Orabank Togo a été notamment élue « meilleure banque du Togo 2021 » par Global Finance Magazine.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Au début de l'exercice 2022, la banque a finalisé une convention de swap de devises avec la société MARULA Capital Markets pour le développement de ses activités.

ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

Les perspectives économiques mondiales laissent entrevoir une reprise progressive de l'activité en 2022 sous l'hypothèse d'une amélioration de la situation sanitaire dans la plupart des pays et de l'efficacité des traitements contre la COVID-19. Ainsi, la croissance mondiale devrait passer de 5,9% en 2021 à 4,4% en 2022.

Au Togo, les perspectives de croissance de l'économie togolaise en 2022 devraient afficher une croissance de 6,1% (contre 5,3% portée par les secteurs de l'agriculture, l'énergie, la logistique et des infrastructures).

Dans ce contexte, la banque met en œuvre activement les initiatives prioritaires du plan stratégique 2021-2025 notamment la transformation digitale et l'automatisation des processus internes devraient permettre à la banque d'améliorer sa capacité génératrice de revenus et de conforter sa position de place. Les évolutions attendues sont l'efficacité opérationnelle, l'amélioration de l'expérience client, l'assainissement du portefeuille de crédits à risque et la poursuite des efforts de maîtrise du risque opérationnel.



Orabank
Togo

Nous sommes la meilleure banque du Togo,
par Global Finance.



Merci à
nos clients
pour la
confiance

Best Global Bank Awards 2021

Tél. : 00 (228) 22 21 62 21 - www.orabank.net



Orabank, un partenaire à votre écoute



01 REBONDIR

CHAPITRE

Faits marquants et chantiers menés
au cours de l'année 2021

Bilan et perspectives 2021

Bilan et stratégie d'évolution 2021

01



Orabank
Togo





FAITS MARQUANTS ET CHANTIERS MENÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

L'environnement économique et financier est toujours contrasté par les effets de la crise sanitaire avec la résurgence persistante du covid-19 aux variants plus contagieux mettant les chaînes d'approvisionnement mondiales sous pression.

Dans ce contexte, accentué par une concurrence accrue entre les banques de la place, Orabank Togo affiche une perte de parts de marché mais continue d'assainir son portefeuille, d'enregistrer une rentabilité acceptable, de consolider ses agrégats financiers et de maintenir sa position de leader du marché bancaire togolais.



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Au niveau mondial, le contexte économique reste toujours fragilisé par le maintien de l'emprise de la pandémie de COVID-19 avec l'apparition de nouveaux variants plus dangereux qui risquent d'amputer davantage la croissance mondiale.

Selon le FMI, la croissance économique mondiale devrait atteindre 5,9% en 2021 contre la forte contraction de 3,6% en 2020. Aux Etats Unis, le PIB devrait enregistrer une croissance de 5,7% en 2021 porté par les dépenses de consommation des ménages et les investissements des entreprises après la récession observée en 2020. En Chine, le PIB devrait s'établir à 8,1% malgré le repli observé sur son secteur immobilier. Dans la Zone Euro, un taux de croissance de 5,2% devrait être enregistré à fin décembre 2021 après la chute de 6,4% en 2020.

En Afrique subsaharienne, après la contraction de 2020, l'économie pourrait afficher une croissance de 4% en 2021 selon le FMI. Pour la zone UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), le taux de croissance du PIB devrait se situer à 6,1% en 2021 à la faveur des projets de relance économique et la mise en oeuvre des mesures accommodantes du régulateur ayant pour objectif de prévenir les effets récessifs de la Pandémie, selon la BCEAO.

Au Togo, les perspectives macroéconomiques laissent entrevoir une croissance de 5,3% en 2021 soutenu principalement par les secteurs tertiaires et agricole, contre 1,8% enregistré en 2020, selon le Conseil National du Crédit (CNC) de la BCEAO.

C'est dans ce contexte, d'après les données provisoires de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Togo (APBÉF - TOGO), que la place bancaire cumule au 31 décembre 2021 un total bilan de 3 652 milliards de FCFA, en hausse de 13,2% (+423 Mds de FCFA) par rapport à 2020 grâce en partie aux dépôts collectés.

La participation de Orabank Togo dans ce total bilan s'établit à 735 milliards de FCFA, soit une part de marché de 20,1%.

De façon globale, les banques ont financé l'économie togolaise à hauteur de 1 585 milliards de FCFA (soit une hausse de 11,4 % par rapport à 2020) dont une contribution de 379 milliards de FCFA pour Orabank Togo représentant 23,9% de part de marché contre 25,3% en 2020. Les dépôts ont augmenté de 19,5% pour s'établir à 2 640 milliards de FCFA dont une mobilisation de 532 milliards de FCFA pour Orabank Togo, soit une part de marché de 20,16% (en retrait de 0,1 point par rapport à 2020).

GOUVERNANCE

Le Comité de Direction (CODIR) de la banque a évolué durant l'année 2021 avec le départ à la retraite anticipée le 1^{er} mars 2021 de Monsieur Augustin AZIANKOU, Directeur de l'Audit Interne.

PLAN STRATÉGIQUE

Après l'adoption du plan stratégique 2021 - 2025 par le Conseil d'administration lors de sa session extraordinaire du 11 mai 2021, la banque poursuit la mise en oeuvre des actions prioritaires de la phase 1 dont l'échéance est fixée à fin 2022.

Cette phase couvre les cinq axes ci-après :

- **renforcer l'orientation client pour une croissance des revenus plus durable et de qualité ;**
- **maîtriser la gestion de nos risques et la qualité de nos portefeuilles ;**
- **accélérer le déploiement de l'offre et de la transformation digitale ;**
- **améliorer durablement l'efficacité et la rentabilité ;**
- **développer et fidéliser le capital humain.**

La mise en application des actions prioritaires de cette première phase permet à la banque de :

- **accélérer l'assainissement du portefeuille de crédits à risque et poursuivre les efforts de maîtrise du risque opérationnel ;**
- **optimiser sa consommation en fonds propres et de liquidité ;**

- **intensifier et redynamiser les actions de recouvrement des créances compromises ;**

- **accélérer la transformation digitale et l'automatisation des processus internes pour une meilleure expérience client ;**

- **défendre son positionnement de leader sur le marché.**

RESSOURCES HUMAINES

Les évènements clés ayant marqué la gestion du capital humain au cours de l'exercice 2021 portent sur :

- le recrutement de nouveaux jeunes agents en lien avec l'organigramme cible et de la stratégie de la banque
- la poursuite de l'application du programme de départ volontaire à la retraite permettant de renouveler l'effectif du personnel par le recrutement de jeunes talents ;
- La poursuite des programmes de formations professionnelles, diplômantes et séminaires modulaires.





Total Bilan

747
MDS



3652Mds

progrès de la place bancaire



87 GAB

dont 22 nouveaux distributeurs automatiques de billets, pour couvrir les zones à fort potentiel

Les dépôts de la place bancaire ont augmenté de **19,5%** pour s'établir à **2 640 milliards de FCFA** dont une mobilisation de **430 milliards de FCFA** de ORABANK TOGO.



Souscriptions à la Carte Visa KEAZ

Produit net bancaire

35.9
MDS



Part de marché en ressources

Dépôt **20%**

Crédit **24%**

Total bilan **20%**



Le résultat net ressort bénéficiaire de 10 891 MFCFA contre **3 334 MFCFA** un an auparavant, soit une hausse de **227%**.



Le taux de croissance du PIB devrait se situer à **6,1%** en 2021 à la faveur des projets de relance économique des Etats



323 220

comptes en progression de 12%

TRÉSORERIE

Au titre des actions menées pour soutenir les activités de trésorerie, nous relevons les points ci-après :

- le portefeuille des titres de la banque est passé de 206 milliards de FCFA à 224 milliards, ce qui a contribué à bonifier la marge nette des intérêts ;
- l'augmentation de l'enveloppe du refinancement en couverture de la dégradation de la trésorerie des banques a eu comme impact une détente des taux sur le marché interbancaire (2,27% à fin décembre 2021 contre 2,47% à fin décembre 2020) et une baisse des rendements sur le marché obligataire ;
- la consolidation du positionnement du Trading Desk comme chargé des activités de Spécialiste en Valeur des Trésors (SVT) UEMOA a eu pour impact une hausse du volume des opérations sur titres traitées par la banque ;

Du côté des activités de change, les opérations ont connu des perturbations résultant de la décision de la banque d'arrêter les opérations de transferts des clients vendant sous douane pour non-conformité et de l'impact de la poursuite du durcissement de la réglementation de change dans la zone CEMAC sur les transactions EUR/USD/XAF.

Cependant, une redynamisation de l'activité avec un meilleur adressage de la clientèle par une conquête plus agressive et un meilleur suivi de la collecte de la documentation requise a permis d'accroître les revenus de change progressivement de 200 millions à partir de fin juillet 2021 à 500 millions à fin décembre 2021.

OPÉRATIONS ET BANQUE DIGITALE

Dans le cadre de l'amélioration des prestations et pour répondre aux attentes des clients en lien avec le nouveau plan stratégique 2021-2025, la banque

poursuit la mise en oeuvre de divers projets digitaux et d'automatisation des processus. A cet effet, deux conventions ont été organisées par la banque les 13 et 20 août 2021 respectivement à Lomé et Kara pour lancer la transformation digitale.

FINANCE

Les faits marquants de la période sous revue concernant la direction administrative et financière portent sur :

- la mise en production du module d'édition mensuelle du Formulaire de Déclarations Prudentielles (FODEP) avec SOPRA après une série de tests entre les solutions SOPRA et CERGI à compter d'octobre 2021 ;
- le transfert des Moyens Généraux précédemment sous la Direction Administration et Finance à la Direction des Opérations en lien avec ORASMART du Groupe pour une meilleure organisation structurelle de la filiale.

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

A fin décembre 2021, Orabank Togo a enregistré plus de 36 894 comptes ouverts (comptes courants et épargnes) et recruté 97 nouveaux sous-agents de transferts rapides portant le nombre total à 302 sous-agents.

RISQUES ET RECOUVREMENT

Le management de la banque continue de renforcer les systèmes de gestion des risques et de contrôle avec la mise à jour des procédures et l'instauration d'un cadre d'appétence au risque afin d'assurer un équilibre adéquat entre la conformité, les risques financiers, opérationnels et de crédit.





Orabank
Togo

Cliquez,
souscrivez gratuitement, profitez !



Tél. : 00 (228) 22 21 62 21 - www.orabank.net



Orabank, un partenaire à votre écoute

MYKEAZ
Ma banque clé en main



02 GOUVERNANCE

CHAPITRE

Conseil d'administration

Comité de direction

Départements représentés au comité de direction

Organigramme de la banque

Gouvernement d'entreprise

Mécanisme de gouvernance

Charte du contrôle interne et de l'audit

02



Orabank
Togo

Éthique et la déontologie

Politique Qualité

Politiques, procédures et chartes

Charte du comité RSE

Actions RSE 2020

Qualité de service





CONSEIL D'ADMINISTRATION

ORAGROUP SA	Ferdinand NGON	Non Exécutif / Non indépendant
ÉTAT DU TOGO	Edo Kodjo Maurille AGBOLLI	Non Exécutif / Non indépendant
CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE	Tchilabalo PILANTE	Non Exécutif / Non indépendant
Palouki MASSINA		Non Exécutif / Non indépendant
Didier ACOUETÉY		Non Exécutif / indépendant
Brice LODUGNON		Non Exécutif / Non indépendant
William Sopgwui NKONTCHOU		Non Exécutif / Non indépendant
Assiongbon D. EKUE		Non Exécutif / indépendant
Mamadou KANE		Non Exécutif / Non indépendant
Marie Diongoye KONATE		Non Exécutif / indépendant
Cheikh Tidiane N'DIAYE		Non Exécutif / Non indépendant

COMITÉ DE DIRECTION

01
AWONA
Guy-Martial
Directeur Général



02
DORKENOO
Kofi Michel
Directeur Général Adjoint



03
BATE Agbéko
Stéphane
Directeur Clientèle Entreprises



04
AKUE
K. Fafa A. Estelle
Directrice de la Trésorerie



05
TAKOUGNADI
E. Hugues
Directeur du Système Informatique



06
DOUMBOUYA
B. Mamadou
Directeur des Risques



07
AMADOU
M. Aminou
Directeur Administratif et Financier



08
DE SOUZA
Kossi Ehiam
Directeur Juridique



09
BROOHM Afutu
Directeur de la Conformité / Directeur Audit Interne p. i.



10
YWASSA
K. W. Rachel
Directrice Clientèle Institutionnelle



11
DICK
Abalo
Directeur du Recouvrement



12
TIASSOU
K. Wofofu
Directeur Clientèle Particulier et Professionnelle



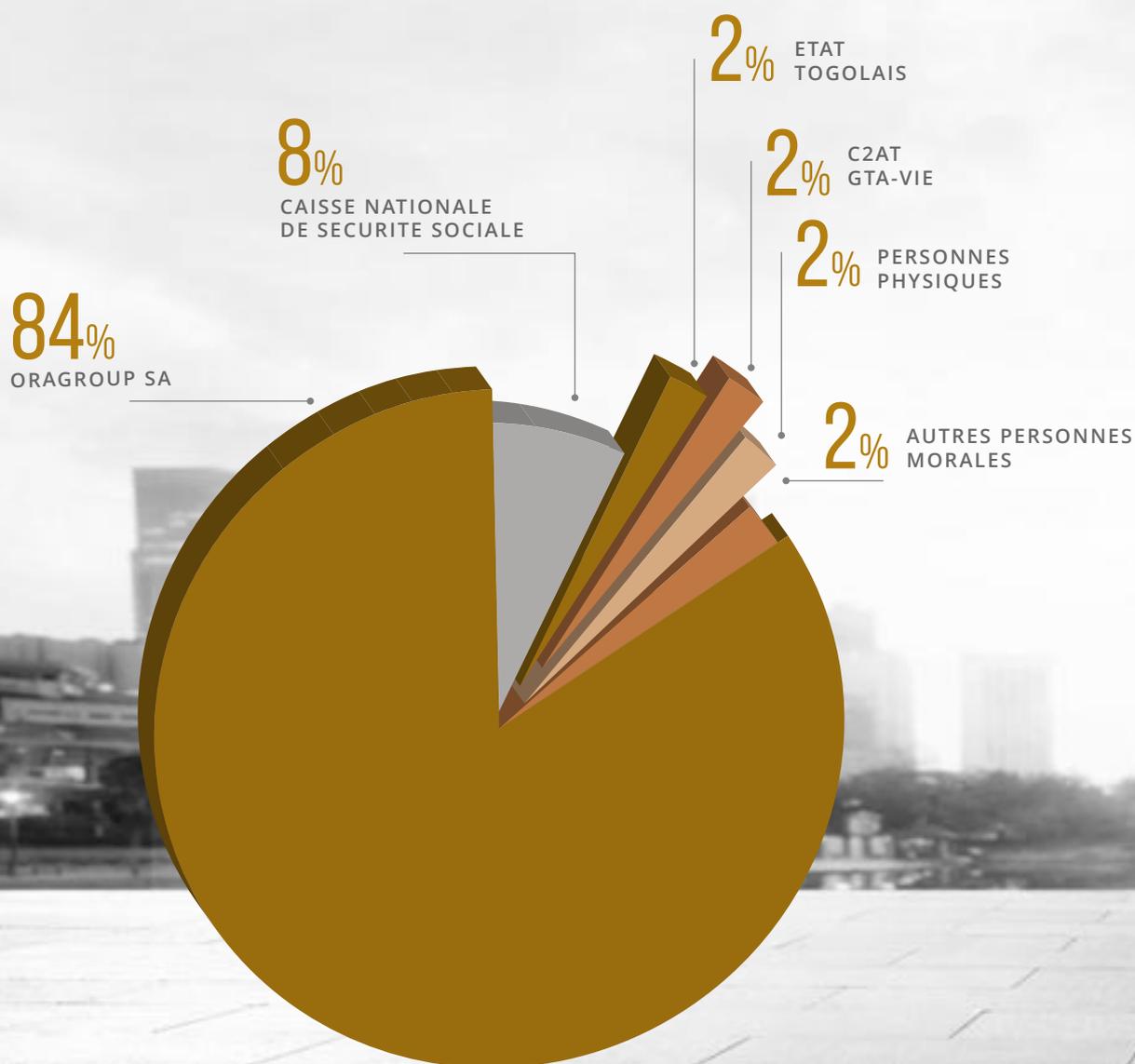
13
HINE
Ayawo Paul
Directeur des Opérations



14
ADJAHO
O. Evariste
Directeur du Capital Humain



STRUCTURE DU CAPITAL D'ORABANK TOGO



DÉPARTEMENTS REPRÉSENTÉS AU COMITÉ DE DIRECTION

Direction Clientèle Entreprises

Organise et coordonne les activités commerciales à l'endroit de la clientèle « grande entreprise PME/PMI » afin de garantir la satisfaction des clients, de développer le portefeuille de la banque et contribuer à la rentabilité de ses activités.

Direction des Risques

Identifie, mesure et surveille les risques encourus par la banque dans toutes ses composantes.

Direction Administration et Finances

Assure et coordonne toutes les activités financières de l'établissement (finance, comptabilité, contrôle de gestion...) ainsi que les services généraux dans le respect des réglementations légales et fiscales.

Direction Audit Interne

Veille à l'efficacité du fonctionnement du système de contrôle interne à travers notamment la conformité en permanence de la banque aux normes légales et réglementaires en vigueur, le respect des limites fixées par les organes délibérant et exécutif ainsi que la qualité de l'information comptable et financière.

Direction des Systèmes d'Information

Anime, gère l'équipe et coordonne les projets et activités d'infrastructure technique. Contrôle l'exploitation des applications de la filiale, la gestion de l'infrastructure technique de la filiale (serveurs, PCs, réseaux, téléphonie...) et le support aux utilisateurs.

Direction de la Clientèle Particuliers et Professionnels

Développe, organise et coordonne les activités commerciales et opérationnelles (Particuliers et Professionnels). Elle gère et supervise l'ensemble du Réseau d'Agences. Anime et manage l'équipe des chefs d'agences répartis en cinq (05) zones.

Direction du Capital Humain

Assure toutes les activités de gestion des Ressources Humaines en veillant au respect des lois, règles et procédures en vigueur. Anticipe les évolutions organisationnelles et humaines des différents services de la banque. Garantit la bonne circulation de l'information ainsi qu'un bon climat social avec les représentants du personnel.

Direction Qualité de Services

La direction qualité, est au service du plan stratégique de la banque. Le volet qualité de service clients en est une partie intégrante pour atteindre les objectifs commerciaux, économiques et humains.

Direction des Opérations

Veille à la bonne application de l'ensemble des procédures liées aux opérations de la clientèle à travers le respect des normes légales et réglementaires en vigueur.

Direction Juridique

Assure toutes les activités juridiques conformité et contentieux de la banque ainsi que le conseil fiscal, Conformité et RSE.

Direction de la Conformité

Assure, à posteriori, la bonne exécution des autocontrôles et des contrôles hiérarchiques effectués par les opérationnels. Elle veille de façon continue à la régularité, la sécurité et la validation des opérations dans tous les domaines d'activités de la banque.

Direction de la Trésorerie et salle de marché

Assure la gestion de la liquidité, des risques de marché, de change et optimise la rentabilité de la banque afin de contribuer à l'atteinte des objectifs.

Direction du Recouvrement

Assure les fonctions relatives au recouvrement des créances impayées et douteuses.

Direction Clientèle Institutionnelle

Organise et coordonne les activités commerciales à l'endroit de la clientèle « Institutionnelle » afin de garantir la satisfaction des clients, de développer le portefeuille de la banque et contribuer à la rentabilité de ses activités.

Département Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance

Le contrôle de gestion, Département rattaché à la direction générale a pour objectif principal le pilotage économique et financier de l'activité; il doit mesurer la consommation de ressources de chaque unité et comparer les résultats atteints (et les ressources consommées) aux objectifs fixés.



GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Les rôles / attributions et le fonctionnement du conseil d'administration du groupe orabank sont déclinés et organisés autour de deux normes essentielles que sont la charte de gouvernance du groupe et le règlement intérieur du conseil d'administration.

● **Le Règlement intérieur détermine également la composition du Conseil et la procédure de nomination des Administrateurs.**

Il organise la présidence et le secrétariat du Conseil, la durée et la rémunération des Administrateurs et définit le cadre de l'évaluation et de la formation des Administrateurs.

LES COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de l'activité du Groupe et veille à leur mise en oeuvre par la Direction Générale. Cette mission générale est déclinée en ces termes par la Charte de gouvernance de notre groupe bancaire : Le Conseil d'Administration définit les grandes orientations stratégiques, le degré d'acceptation du risque et la politique générale en matière de risques. A ce titre, il doit approuver les objectifs et les politiques proposés par la Direction Générale et en superviser la mise en oeuvre. Le Conseil d'Administration doit s'assurer en particulier que les objectifs définis par la Direction Générale ne sont pas disproportionnés par rapport aux moyens techniques, humains et financiers de la Société et des Banques et que les risques associés sont bien mesurés et maîtrisés.

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort devant les Actionnaires et les autorités de régulation et de tutelle de la solidité financière de la société et des banques, de son organisation, de sa maîtrise des risques, de son contrôle Interne, de son système de gouvernement d'entreprise et du respect des lois et règlements en vigueur. Il se saisit, dans la limite de l'objet social, de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses

délibérations les affaires qui la concernent, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et au Directeur Général.

Le Règlement Intérieur édicte que dans l'exécution de ses missions, le Conseil doit toujours agir dans l'intérêt supérieur de la Société, conformément (i) aux exigences légales et réglementaires et (ii) à sa responsabilité à l'égard des Actionnaires, des régulateurs et de toutes les autres parties prenantes.

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est régi par un Règlement Intérieur qui détermine les modalités de convocation des réunions, d'accès à l'information et des prises de décisions par l'instance collégiale qu'est le Conseil d'Administration.

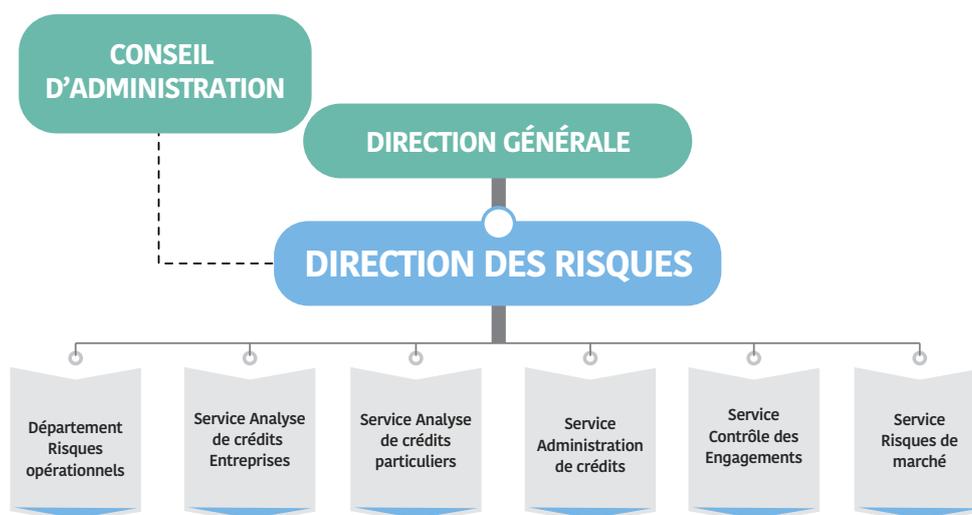
Le Règlement intérieur détermine également la composition du Conseil et la procédure de nomination des Administrateurs. Il organise la présidence et le secrétariat du Conseil, la durée et la rémunération des Administrateurs et définit le cadre de l'évaluation et de la formation des Administrateurs.



MÉCANISME DE GOUVERNANCE DES RISQUES DE LA BANQUE AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

POURRIEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER DE VOTRE SERVICE ?

La fonction gestion des risques à Orabank Togo relève entièrement de la Direction des Risques. L'organigramme de la Direction des Risques se présente comme suit :



Les principales attributions de cette Direction sont l'analyse, le diagnostic financier, la gestion, l'évaluation et la révision des risques de la banque.

En ce qui concerne la fonction gestion des risques de crédit, le dispositif de gestion du risque de crédit tel que défini par le Conseil d'Administration est géré par le Responsable en Charge de la fonction gestion des risques via les départements risque de Crédit et le Contrôle des engagements et Alertes Précoces sous son autorité.

Le département en charge de la gestion du risque de crédit a pour mission de : Identifier et mesurer le risque à travers l'évaluation de la capacité de remboursement et les garanties présentées par un client dans le cadre de sa demande de prêt; Recommander une structuration adéquate sur la base des termes du crédit, des sûretés et autres éléments d'octroi du crédit; Soumettre les dossiers de crédit aux instances d'approbation avec assurance que toutes les demandes de crédit sont accompagnées de documents contenant les données nécessaires à la prise de décision et que les dossiers sont en conformité avec la politique et la procédure de crédit;

M. DOUMBOUYA Béla

Malgré le contexte sanitaire et cette crise sans précédent, nous avons pu maintenir un résultat positif et donc un bénéfice important même si une baisse a été observée.



M. DOUMBOUYA M. Béla
Directeur des Risques Orabank TOGO

Recommander l'approbation ou le rejet de demandes de crédit; Assurer le suivi des crédits au cours de tout leur cycle de vie; Assurer le suivi des dossiers à problèmes avec les Chargés de Clientèle; Assurer l'administration et le contrôle des engagements; Mettre en place des outils d'évaluation du risque; Formuler les critères d'acceptation de risques; S'assurer que les informations relatives à la notation financière du client sont correctes.

Le Département en charge du Contrôle des Engagements et alertes précoces au sein de la Direction de la Gestion des Risques assure le suivi continu du portefeuille de crédit de la Banque. Ce qui implique une analyse des risques potentiels de dégradation des engagements individuels. Elle implique aussi l'analyse du portefeuille dans sa globalité en cas de changements adverses des

conditions ou de l'environnement opérationnel des clients du portefeuille. Ce Service suit la qualité des engagements aussi bien dans des conditions normales que dans des conditions de détresse économique.

En ce qui concerne la fonction de gestion des risques opérationnels, le dispositif mis en place consiste à mettre en œuvre et améliorer en continu les processus, les outils de gestion et son infrastructure de contrôle pour renforcer la maîtrise et le pilotage des risques opérationnels à l'échelle de la filiale. Ce dispositif comprend, entre autres, le suivi des pertes et incidents, la supervision managériale, le plan global de continuité des activités, le comité nouveaux produits et des dispositifs spécifiques complémentaires pour la gestion des risques de non-conformité et de sécurité des systèmes d'informations.

En ce qui concerne la fonction de gestion des risques de marché, le dispositif mis en place vise à :

- Développer et maintenir en permanence les principes de gestion des risques de marché afin d'identifier, de mesurer, surveiller, contrôler et de remonter tous les risques de marché.
- Promouvoir la Politique de Gestion des Risques de Marché au sein de la Banque et de contribuer à sa mise en œuvre.
- Faire des recommandations pratiques et pertinentes aux ALCO afin d'améliorer la gestion des risques de marché.
- Préparer les rapports périodiques sur les risques de marché pour la Direction Générale et le Conseil d'Administration.
- Surveiller les limites fixées aux traders, aux produits et aux emprunteurs.
- Surveiller et de faire des rapports relatifs au risque de liquidité et au risque de marché.
- Veiller à ce que les Traders et les Opérations appliquent correctement toutes les politiques et procédures de gestion des risques de marché.
- Reporter immédiatement à la Direction Générale et à la Direction des Risques du Groupe toute violation de politique et procédures de gestion des risques de marché.

La Direction des Risques est composée d'un effectif total de dix (11) personnes y compris son Directeur.

QUELS SONT LES AXES D'ORIENTATIONS D'ORABANK TOGO EN MATIÈRE DE GESTION EN MATIÈRE DE RISQUE A COURT ET MOYEN TERME ?

Les axes d'orientations de ORABANK Togo en matière de gestion des risques à court et moyen terme sont déclinés en fonction des différentes taxonomies de risque. Ainsi, nous avons :

Sur la culture du risque : organisation optimale pour une meilleure maîtrise de la gestion des risques ; définition d'un plan de revue et ou de veille continue des procédures existantes et la formalisation des procédures inexistantes ; rétablissement de la fonction des risques dans le dispositif de contrôle interne ; formation continue des collaborateurs sur l'ensemble des facteurs de risques ; améliorer le dispositif de communication sur les risques

Sur le risque de crédit : mettre en place un cadre d'appétence pour le nano-crédit ; automatiser les outils de production des rapports d'alertes précoces sur les impayés ; lancement du processus de certification ISO 31000 du dispositif de gestion des risques ; mise à jour du workflow d'octroi de crédit ; Renforcement du dispositif de suivi et d'optimisation des fonds propres Sur le risque opérationnel : automatisation des outils de gestion des risques opérationnels ; renforcement du dispositif de gestion et ou de maintien fonctionnel du dispositif de continuité ds activités

Sur le risque de marché : renforcement de l'équipe en charge de la surveillance des risques de marché ; définition d'un dispositif interne de gestion, d'évaluation et d'adéquation de la liquidité

RÉGLEMENTATION DE LA BCEAO, CRISE SANITAIRE, 2021 FUT UNE ANNÉE COMPLEXE, COMMENT AVEZ VOUS APPRÉHENDÉ TOUS CES ASPECTS, QU'AVEZ-VOUS MIS EN PLACE ?

Très tôt, c'est-à-dire dès les prémices de la crise sanitaire et sous l'impulsion de la Holding de notre filiale, un plan de riposte a été élaboré et communiqué à l'ensemble des filiales et succursales.

Ce plan couvrait tant les aspects opérationnels que la préservation du business. Bien entendu, le plan est resté en parfaite corrélation avec les orientations du régulateur. De façon générale, la crise a soulevé des aspects de risques opérationnels plus étendus que ce que prévoyait notre dispositif en la matière. Pour ce faire, nous avons :

- Procédé à une réorganisation des activités en commençant par la réorganisation et l'adaptation du capital aux nouvelles exigences telles qu'imposées de fait par la crise
- Procédé à la revue du référentiel de suivi et de gestion des risques opérationnels liés au risque de crédit
- Procédé à une revue de notre marché cible afin d'éviter une dégradation plus accrue de notre portefeuille de crédit
- Procédé à la mise en alerte de la cellule de crise qui se réunissait quasi hebdomadairement (a minima) pour évaluer les impacts de la crise et envisager les solutions qui s'imposent

AVEZ-VOUS ATTEINT VOS OBJECTIFS ?

Pour l'exercice 2021, les objectifs assignés et poursuivis ont été atteints en grande partie. Nos challenges demeurent l'amélioration de la culture du risque et l'appropriation par les Responsables des unités opérationnelles de la gestion totale des risques inhérents à leurs activités respectives.

POURRIEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR LE LANCEMENT DE VOTRE TITRISATION ?

L'opération de titrisation lancée et réalisée la fin de l'exercice 2021, visait un objectif ultime qui répondait aux soucis de respect des normes réglementaires en matière de fonds propres et de ratio de solvabilité.

Plusieurs options s'offraient dont celle de la titrisation des créances de la filiale qui a permis de sortir de notre

portefeuille de créances des crédits des encours sains à hauteur de 27.5 milliards de FCFA pondérés à 75% et 1.45 milliards de FCFA pondérés à 100%. Ces sorties ont eu des impacts positifs sur notre risque pondéré qui a baissé de plus de 22 milliards de FCFA et sur le ratio de solvabilité qui s'est amélioré de 0.688%.

QUELS SONT LES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR VOTRE SERVICE EN 2022

Désormais la fonction gestion des risques conformément aux exigences du régulateur, s'impose comme un acteur de premier rang tant dans l'élaboration que dans la réalisation du plan stratégique de la filiale.

De plus, au quotidien, elle apparaît plus que jamais comme un partenaire de taille au côté des fonctions opérationnelles dans la réalisation de leurs objectifs dans le seul but de pérenniser leurs acquis en matière de réalisation. Pour finir, nous comptons renforcer la confiance de l'organe délibérant dans l'exercice de notre fonction afin d'être force de proposition et de conception des différentes stratégies devant permettre d'inscrire la filiale au rang des Banques les plus sûres de la sous-région.

La politique générale de la gestion des risques au sein du Groupe Orabank est établie sur la base des circulaires et instructions des régulateurs.

Conformément aux responsabilités générales de la maison-mère, le Conseil d'Administration doit être attentif aux risques et problèmes significatifs qui pourraient affecter l'établissement dans son ensemble ainsi que ses filiales. Il est également tenu de s'assurer de la mise en place de systèmes visant, d'une part, à faciliter l'échange d'information entre les entités du groupe, et d'autre part, à gérer les risques de chaque filiale ainsi que ceux du groupe dans son ensemble (article 53, Titre V, CIRCULAIRE N°01-2017/CB/C RELATIVE A LA GOUVERNANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES COMPAGNIES FINANCIERES DE L'UMOA).

Au sein du Groupe Orabank, la gestion des risques est un élément primordial dans l'atteinte des objectifs.

Une bonne compréhension et une totale adhésion à la culture de gestion des risques à l'échelle du Groupe est une activité permanente.

Au sein de Orabank TOGO, filiale du Groupe Orabank, chaque activité a un type et degré de risque associé. Aussi, pour chaque produit et service offert, le dispositif de gestion des risques doit-il être basé sur des stratégies, politiques et procédures bien documentées qui permettent d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de suivre, de déclarer et de contrôler ou d'atténuer l'ensemble des risques significatifs.

Ainsi, Orabank TOGO, est doté d'un Manuel de Politique Général de Gestion des Risques qui décrit comment sont gérés les risques tels que les risques de crédit, les risques opérationnels, les risques de marché, le risque stratégique, les risques sociaux et environnementaux...

POSITIONNEMENT DE LA FONCTION DE GESTION DES RISQUES

La fonction gestion des risques supervise les risques pris sur l'ensemble des activités de la filiale. En effet, conformément à sa taille, sa complexité, sa structure et son profil de risque, Orabank TOGO dispose des fonctions de contrôle en matière d'audit interne, de gestion des risques et de conformité.

Chacune des fonctions de contrôles, placée sous l'autorité du Directeur Général et fonctionnellement de l'organe délibérant, doit notamment :

- être dotée de ressources humaines compétentes et quantitativement suffisantes pour mener à bien sa mission ;
- maintenir à jour les connaissances acquises et assurer une formation continue et actualisée à chacun des membres du personnel qui lui sont affectés ;
- être indépendante et permanente ;
- disposer de la notoriété et de l'autorité suffisantes pour que les responsables s'acquittent de leurs devoirs ;

- détecter et gérer les conflits d'intérêts apparents et potentiels ;
- communiquer aux organes de gouvernance des informations exactes, à jour et intelligibles pour leur permettre de prendre des décisions éclairées.

MISSION AU SEIN DU GROUPE ORABANK

Mettre en place un solide système de Gestion des Risques qui permet de soutenir de manière continue la croissance de la banque (développement continu de produits et services à la clientèle, retour sur investissement consistant pour les actionnaires avec un risque minime, sauvegarde durable des actifs) dans ses activités au quotidien.

OBJECTIFS STRATEGIQUES DE LA GESTION DES RISQUES

- Promouvoir une culture solide de gestion du risque qui s'assure que chaque membre du personnel est régulièrement informé et totalement impliqué dans le processus de gestion du risque à tous les niveaux ;
- Maintenir un système adéquat de balance entre l'opérationnel et le contrôle en faisant une ségrégation claire entre prise de risque et fonction de contrôle du risque ;
- Instaurer à tout instant les meilleures pratiques en matière de gestion des Risques telles que requises par les normes internationales, les instances de régulation, les directives de Bâle ;
- S'assurer que tous nos reportings et systèmes d'information servent réellement d'aide à la prise de décision ;
- Développer une structure solide de gestion de risque de crédit devant servir de support à l'activité de crédit pour les PME/PMI ;
- Inculquer une solide culture de crédit et de respect des procédures à tous les acteurs intervenant dans le processus de crédit.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DES RISQUES

- **Intégrité et professionnalisme** : Tout employé de Orabank TOGO plus particulièrement celui qui est impliqué dans la production de crédit, doit faire preuve d'intégrité et de professionnalisme à tout moment. Il doit faire preuve d'honnêteté dans toutes ses décisions et ses actions, prendre des décisions qui reflètent les normes d'éthique de la profession.

Les actions de nature à compromettre l'intégrité ou induire une perte pour la banque sont proscrites ;

- **Conflit d'intérêt** : Le personnel du Groupe Orabank ne doit s'adonner à des activités ayant un conflit d'intérêt. En effet, l'organe délibérant doit s'assurer que l'organe exécutif élabore et met en place une politique ainsi que des procédures visant à détecter les conflits d'intérêts apparents et potentiels et, lorsqu'ils ne peuvent être prévenus, à les gérer de manière appropriée. Il doit également se doter d'un processus de contrôle de la conformité avec cette politique.

Cette politique, applicable à tout membre du personnel ainsi qu'aux membres des organes exécutif et délibérant, doit notamment prévoir :

- L'obligation de maintenir en toute circonstance une indépendance d'analyse, de jugement et de décision ;
- D'éviter de se trouver, de façon directe ou indirecte, dans une situation pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts apparent ou potentiel ;
- Obligations de diligence et de loyauté : Les membres des organes de gouvernance ainsi que le personnel sous leur autorité ont une obligation de diligence et une obligation de loyauté envers l'établissement, les déposants, les actionnaires, les investisseurs et les autres parties prenantes.

Les administrateurs nommés par des actionnaires d'influence dominante doivent conserver leur impartialité et exercer intégralement leurs obligations de diligence et de loyauté vis-à-vis de l'établissement.

EXIGENCE MINIMALE POUR LA GESTION DES RISQUES

Orabank TOGO, comme les autres entités du groupe Orabank est guidée par la volonté d'atteindre et d'implémenter les meilleures pratiques en matière de gestion des risques conformément aux pratiques internationales et aux dispositions des régulateurs.

Aussi, le dispositif de gestion des risques doit-il être basé sur des stratégies, politiques et procédures bien documentées qui permettent d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de suivre, de déclarer et de contrôler ou d'atténuer l'ensemble des risques significatifs. Les stratégies, politiques et procédures doivent être dynamiques, de manière à refléter l'évolution du degré d'appétence au risque de l'établissement, son profil de risque ainsi que les conditions de marché et l'environnement macroéconomique.

BASES DE LA GESTION DES RISQUES AU SEIN DU GROUPE ORABANK

- Engagement fort et mesurable du Conseil d'Administration et de l'organe exécutif ;
- Centralisation de la fonction de la gestion des risques ;
- Gestion des portefeuilles avec contrôle des limites ;
- Positionnement de la fonction gestion des risques qui est totalement indépendante des fonctions opérationnelles ;
- Existence de politiques et de procédures.

DISPOSITIF DE GOUVERNANCE DE LA GESTION DES RISQUES

Le dispositif de gouvernance de la fonction de gestion des risques au sein du Groupe Orabank assure une participation effective du Conseil d'Administration et de l'organe exécutif à travers la supervision des fonctions ainsi que de l'existence d'un réel environnement de gestion des risques.

Conformément au dispositif (CIRCULAIRE N°04-2017/CB/C) relatif à la gestion des risques dans les établissements de crédit et les compagnies financières, les organes de gouvernance de Orabank TOGO doivent notamment :

- veiller à ce que le Groupe Orabank soit doté d'un dispositif de gestion des risques conforme aux dispositions du régulateur ;
- mettre en place une fonction gestion des risques couvrant tous les risques significatifs, à l'échelle du Groupe et disposant d'attributions distinctes de celles des unités opérationnelles ;
- préserver l'existence d'une fonction gestion des risques indépendante et dotée des ressources nécessaires ainsi que d'une autorité suffisante pour mener à bien ses missions ;
- exercer pleinement les responsabilités qui leur sont dévolues en matière de risque.

Au sein du Groupe Orabank, le Conseil d'Administration exerce la supervision de la gestion des risques à travers leurs comités spécialisés que sont le comité des risques et le comité d'audit. (cf. Figure 1)

Le comité des risques est chargé d'assister l'organe délibérant dans sa mission de surveillance de la mise en oeuvre du dispositif de gestion des risques. Le comité d'audit est chargé d'assister l'organe délibérant dans les domaines de l'information financière, du contrôle interne, y compris l'audit interne.

La structure de la gestion des risques au sein du Groupe Orabank comprend un ensemble de politiques, de normes, de procédures et de processus conçus afin d'identifier, de mesurer, de monitorer et de reporter l'exposition à tous les risques de manière effective au sein du Groupe.

La Gestion des Risques à travers le Comité de Direction, le Comité de crédit, le Comité de Gestion Actif-Passif, le Comité des Risques Opérationnels, le Comité de Suivi des Portefeuilles, le Comité RSE, le Comité Produits Nouveaux, les Comités du dispositif de Recouvrement assurent à tous les niveaux une implémentation effective des directives et décisions du Conseil d'Administration.

1- LE COMITE DES RISQUES (CORISQ)

Missions et attributions

Le comité des risques est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans sa mission de surveillance de la mise en oeuvre du dispositif de gestion des risques.

Le comité des risques :

- s'assure de la mise en place, d'un dispositif de gestion intégrée des risques conforme aux exigences énoncées réglementaires du périmètre de présence de l'établissement ;
- a une bonne connaissance de la nature et de l'ampleur des risques encourus, les interrelations qui existent entre ces différents risques ainsi que les niveaux de fonds propres et de liquidité requis pour couvrir ces expositions ;
- participe à l'élaboration des stratégies de gestion des risques et procède annuellement à leur examen, à la fois sur une base agrégée, et par type de risques ;
- soumet au Conseil d'Administration, pour approbation, des propositions relatives au degré d'appétence pour le risque actuel et futur à l'échelle du Groupe ainsi que les limites en matière, notamment, d'octroi de crédits, d'investissements et de concentration ;

Missions et attributions

Le comité des risques est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans sa mission de surveillance de la mise en oeuvre du dispositif de gestion des risques.

Le comité des risques :

- réviser au moins une fois par an, les politiques et procédures de risques au regard des évolutions enregistrées dans ses activités et s'assure qu'elles sont adaptées aux stratégies et au degré d'appétence pour le risque approuvés par le Conseil d'Administration ;
- veille à ce que l'organe exécutif mette en place des procédures visant à promouvoir la mise en oeuvre effective des stratégies et politiques par les différentes entités du Groupe ;

- veille à ce que l'organe exécutif prenne les mesures nécessaires pour contrôler et maîtriser tous les risques significatifs conformément aux stratégies et degré d'appétence pour le risque qui ont été approuvés ;
- s'assure de la mise en place d'une saine culture de la gestion des risques à l'échelle du Groupe ;
- exige de l'organe exécutif un rapport, au moins semestriel, sur les risques significatifs auxquels l'établissement est exposé, l'état actuel de la culture du risque, le degré d'utilisation de l'appétence pour le risque, à savoir la gestion des limites de risque, les dépassements de ces limites et les mesures d'atténuation mises en place.

Composition et fonctionnement

Le Comité des Risques est constitué d'au moins trois Administrateurs, désignés par le Conseil d'administration, parmi les Administrateurs non exécutifs, dont la majorité doit avoir la qualité d'Administrateur indépendant. Ils sont nommés par le Conseil d'Administration, sur proposition du Président du Conseil d'Administration.

2- LE COMITE DE CREDIT

Le Comité de Second Niveau est l'instance de décision mandatée par le Conseil d'Administration de chaque filiale pour approuver les dossiers de crédit dans la limite des pouvoirs qui lui sont attribués.

Au sein des entités, le Comité de Premier Niveau est l'instance de décision au sein de la Filiale mandatée par le Conseil d'Administration pour approuver les dossiers de crédit dans la limite des pouvoirs délégués.

3- LE COMITE DE GESTION ACTIF-PASSIF (ALCO)

Le Comité de Gestion Actif et Passif (ALCO) est un comité responsable de la gestion du bilan et de la liquidité globale.

Il doit gérer le bilan de la Banque conformément aux exigences réglementaires et aux politiques de la Banque. Le Comité doit également examiner toutes les demandes d'investissements en y apportant ses conseils et gérer le risque de marché.

4- LE COMITE DES RISQUES OPERATIONNELS (CORISQOP)

La mission principale du Comité des Risques Opérationnels est « de veiller à la bonne application du dispositif de gestion des risques opérationnels d'Orabank et de remonter les états de suivi de ces risques ainsi que des incidents majeurs au Comité des Risques (CORISQ) ».

Le Comité des risques opérationnels reporte directement au Comité des Risques qui est rattaché au Conseil d'Administration.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA GESTION DES RISQUES

La structure organisationnelle de la Gestion des risques du Groupe Orabank est organisée autour de trois principaux piliers :

- Gouvernance
- Gestion
- Contrôle

Cette structure permet ainsi :

- une supervision par le Conseil d'Administration et l'Organe Exécutif;
- l'existence de fonctions indépendantes de gestion des risques assurant une séparation ; entre les unités opérationnelles et les fonctions de contrôle ;
- l'existence d'unités indépendantes de contrôle.

La Direction des Risques est responsable de l'identification, de la gestion et du maintien de la qualité des portefeuilles de risques. L'organigramme se présente selon la figure ci après. (cf. Figure 2)

1- GESTION DES RISQUES DE CREDIT

Le risque de crédit survient aussi bien dans les activités d'octroi de crédit que des activités de marché (Trading).

Le risque de crédit, ou de contrepartie, est le risque de perte sur une créance ou plus généralement celui d'un tiers qui ne paie pas sa dette à temps.



Le Groupe Orabank est continuellement engagé pour l'amélioration de son dispositif de contrôle interne, en vue de soutenir sa gouvernance d'entreprise, maîtriser les risques liés à ses activités et atteindre les objectifs qu'il s'est assigné.

Dans le cas des activités de marché (Trading), le risque de crédit est la possibilité qu'une partie avec laquelle le contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements. (Livraison, paiement, remboursement, etc.). Les pertes dues au risque de crédit pourraient émaner d'une opération de la banque avec un individu, une entreprise, une institution financière ou un Etat (Etat et ses démembrements).

En ce qui concerne l'évaluation de l'exigence de fonds propres, le Groupe Orabank a adopté l'approche standard pour le risque de crédit en ce qui concerne l'évaluation de l'exigence de fonds propres.

Aux fins du calcul des montants d'expositions pondérées au titre du risque de crédit, Orabank applique des pondérations de risque à toutes ses expositions au bilan et aux engagements hors bilan, conformément aux dispositions prévues par le régulateur, à l'exception de celles déduites des fonds propres selon les exigences réglementaires. Par ailleurs, les pondérations sont fonction de la catégorie d'exposition.

Le montant d'une exposition au bilan est représenté par la valeur nette comptable de toutes provisions ou dépréciations y relatives. Le montant d'une exposition sur un engagement hors bilan correspond au montant en équivalent risque de crédit (ERC).

2- GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS

Le Groupe Orabank a adopté la définition suivante de Bâle II pour le risque opérationnel : les risques opérationnels sont définis comme les risques de perte directe ou indirecte résultant de processus internes, de personnes et de systèmes inadéquats ou défaillants ou d'événements externes.

Au sein d'Orabank, les risques font l'objet d'une attention particulière. La nouveauté dans ce domaine réside dans l'obligation d'une gestion plus active des risques opérationnels d'assurer une couverture adéquate par les fonds propres.

De plus, les nouvelles dispositions de Bâle prennent en compte des risques opérationnels en complément du risque de crédit et des risques de marché, ce qui modifie substantiellement les dispositifs traditionnels de suivi des risques opérationnels de plusieurs manières :

- une meilleure définition des différentes dimensions des risques bancaires,
- une gestion quantitative et planifiée de ces risques,
- un pilotage plus actif des risques, des mesures plus précises,
- des outils et des dispositifs nouveaux, etc.

Le Groupe Orabank a pris l'engagement de dédier des ressources significatives pour développer la sensibilisation à la culture du risque afin de s'assurer que tous les risques opérationnels significatifs sont identifiés, mesurés, évalués, gérés et traités de manière effective.

En ce qui concerne l'évaluation de l'exigence de fonds propres, le Groupe Orabank a adopté l'approche indicateur de base pour la détermination de l'exigence minimale de fonds propres. Conformément aux instructions du régulateur, elle est égale à un coefficient fixe de la moyenne des produits bruts annuels positifs des trois dernières années. Les produits bruts annuels négatifs ou nuls sont exclus de ce calcul.

3- GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché désignent le risque de perte sur les positions du bilan et du hors bilan suite à une variation des prix du marché.

Les catégories de risques de marché sont : les risques relatifs aux instruments liés aux taux d'intérêts et titres de propriété du portefeuille de négociation. Et le risque de change et risque sur produits de base encourus à l'échelle de l'établissement.

En ce qui concerne l'évaluation de l'exigence de fonds propres, le Groupe Orabank a adopté l'approche standard relative au risque de marché conformément aux instructions du régulateur.

Ces exigences de fonds propres sont calculées séparément pour chaque catégorie de risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de position sur titres de propriété, risque de change et risque sur produits de base).

4- PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE

Le PCA s'articule autour :

- d'un responsable PCA et de correspondants PCA nommés « CSSI » (Correspondants Sécurité du SI) désignés et répartis dans les différentes activités d'Orabank et sur ses principaux sites.
- d'une organisation de crise composée de collabora-

teurs occupant des fonctions clés dans l'entreprise.

- de solutions informatiques et logistiques spécifiques,
- de documents permettant à l'ensemble des collaborateurs d'Orabank de mieux appréhender la gestion de crise et la reprise de leurs activités dans des conditions optimales. Ces documents incluent :
 - le Plan de Gestion de Crise (PGC) à destination des Cellules de Crise Orabank ;
 - les Plan de Continuité Opérationnels (PCO) contenant les informations essentielles, les tâches prioritaires à effectuer et faisant références aux potentielles procédures métier dégradées des activités d'Orabank couvertes par le PCA, permettant le redémarrage des activités en conditions dégradées.

L'objectif du PCA est de pouvoir faire face à des scénarios de crise et permettre la continuité des activités essentielles (métiers et fonctions) d'Orabank en cas de crise avérée.

L'ensemble des collaborateurs concernés doit être sensibilisé au PCA (sessions de formation, tests, communications) pour se préparer et réagir en cas de sinistre grave.

5- GESTION DES RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe Orabank souhaite contribuer au développement économique durable des pays dans lesquelles la banque est implantée par la réduction et la maîtrise des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions de financement d'investissements et de toutes autres activités économiques présentant un impact environnemental et social.

Le Risque Environnemental est le risque de pollution, de détérioration ou de destruction de l'environnement

naturel (terre, eau, air, habitats naturels, espèces animales et végétales) à travers des actions accidentelles ou délibérées.

Le Risque Social est le risque que le client ne respecte pas les normes acceptables de la législation du travail, des conditions de travail et d'éthique des affaires, au sein de son institution ou à travers ses actions.

Le Groupe Orabank applique des normes sociales et environnementales dans le cadre de ses propres activités et s'engage à appliquer les standards IFC et tous autres standards internationaux reconnus pour leur pertinence dès lors qu'une activité à mener ou un projet à financer est identifié comme présentant un impact social ou environnemental.

CHARTRE DU CONTRÔLE INTERNE ET DE L'AUDIT L'AMÉLIORATION DE NOTRE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

La révision des Chartes d'Audit et du Comité d'Audit approuvée par le Conseil d'Administration du groupe en novembre 2015, vise justement à assurer l'adaptation continue de ces textes aux environnements réglementaires des pays de présence du groupe et aux meilleures pratiques internationales. Les principaux amendements de ces chartes concernent :

- La réaffirmation de l'indépendance de la fonction Audit : Le Directeur de l'Audit du Groupe est directement rattaché au Conseil d'Administration d'Oragroup SA, à travers le Comité d'Audit du groupe. Il a un lien administratif avec le Directeur Général du groupe ;
- la claire séparation entre la fonction Audit et la fonction Contrôle Permanent ;
- le renforcement de la culture de contrôle, avec une séparation entre les fonctions d'initiation, de validation et de contrôle des transactions à l'échelle du groupe.





ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AU COEUR DE NOTRE ACTIVITÉ

L'Éthique et la Déontologie professionnelle sont au coeur de notre activité et sont érigées en valeurs et principes. En ce sens, le système de gouvernance de notre Groupe intègre pleinement les considérations relatives à l'Éthique et à la Déontologie.

Au niveau du Conseil d'Administration de notre holding et au sein du Conseil d'Administration de chacune de nos filiales, il est mis en place un Comité Éthique et Bonne Gouvernance qui recueille et traite tous les sujets relatifs à l'éthique, à la déontologie et à la gouvernance. Il s'agit de l'un des comités les plus actifs du Conseil d'Administration d'Oragroup.

Le système de gouvernance du Groupe Orabank est construit autour de deux normes essentielles.

Il s'agit de la Charte Éthique du Groupe et du Code de déontologie du Groupe. Ces deux instruments sont complétés par une politique d'alerte professionnelle adoptée au plus haut niveau de décision du Groupe et entrée en vigueur depuis l'exercice 2014.

Au cours de l'exercice 2016, le manuel fera l'objet d'une nouvelle révision afin de se mettre à jour de la nouvelle réglementation en matière de lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme au sein de l'espace UEMOA.

A l'initiative du Comité Éthique et Bonne Gouvernance du Conseil d'Administration d'Oragroup, l'exercice 2015 a été riche de l'adoption formelle d'une Charte de gouvernance applicable à l'ensemble des agents et dirigeants du Groupe ainsi que d'un Règlement Intérieur de nos Conseils d'Administration.

Ces normes édictées au niveau de notre holding sont implémentées au niveau de nos filiales et de leurs succursales et font l'objet d'une large diffusion en interne.

La prise en compte de la problématique Éthique et Déontologie s'exprime également à travers la procédure de déclaration de conflits d'intérêts à laquelle se soumet chaque administrateur avant tout débat au fond lors des réunions du Conseil d'Administration. Le système d'évaluation de nos administrateurs comporte également un volet prononcé relatif à la problématique Éthique et Déontologie. A l'égard de nos correspondants et clientèle, nos principes d'actions Éthique et Déontologie sont déclinés à travers le manuel de procédures LBC/FT du Groupe dont la dernière révision date du 27 avril 2015.

CHARTRE DU CONTRÔLE INTERNE ET DE L'AUDIT L'AMÉLIORATION DE NOTRE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Il détermine les modalités de convocation des réunions, d'accès à l'information et des prises de décisions par l'instance collégiale qu'est le Conseil d'Administration.

Le Règlement Intérieur édicte dans l'exécution de ses missions, le Conseil doit toujours agir dans l'intérêt supérieur de la société, conformément (i) aux exigences légales et réglementaires et (ii) à sa responsabilité à l'égard des Actionnaires, des régulateurs et de toutes les autres parties prenantes. Le Règlement intérieur détermine également la composition du Conseil et la procédure de nomination des Administrateurs. Il organise la présidence et le secrétariat du Conseil, la durée et la rémunération des Administrateurs et définit le cadre de l'évaluation et de la formation des Administrateurs.

POLITIQUE D'ALERTE PROFESSIONNELLE

Elle a pour objectif d'encourager les employés et toute partie prenante (actionnaire, client, prestataire...) (désignés par le terme « lanceur d'alerte ») à signaler les faits pouvant constituer des actes de violations graves des procédures et règles internes du Groupe ou des actes susceptibles de nuire à sa réputation et à ses intérêts.

PACTE D'ACTIONNAIRES

Document stratégique qui détermine l'organisation de la gouvernance au sein du Groupe ainsi que la distribution des droits et obligations des actionnaires du Groupe et notamment ceux de l'actionnaire principal EFH et ceux des actionnaires institutionnels que sont Proparco, BIO, DEG, BOAD.

Le Pacte Actionnaires règle notamment les conditions et modalités des prises de décisions d'investissement et de sortie des actionnaires du capital social. La dernière version du Pacte d'Actionnaires date du 31 décembre 2013 avec l'entrée de DEG dans le capital social de la holding.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les banques du Groupe Orabank en qualité de banques commerciales sont exposées au risque de blanchiment d'argent.

Le dispositif en place a pour objectif de préciser les moyens de détection des opérations suspectes et de mettre en place des règles dissuasives de contrôle et de surveillance

POLITIQUE DE GESTION DES MISSIONS

Définit le régime applicable aux voyages officiels et permet de s'assurer que ces voyages sont effectués de manière rationnelle, économique et en toute sécurité.

PROCÉDURE D'ACHATS

Cette procédure révisée comprend deux cycles :

- Achats de fournitures et services ;
- Immobilisations.

POLITIQUE DE GESTION DES CADEAUX

Elle vient compléter le Code de déontologie et permet d'éviter des pratiques pouvant être irrégulières en matière d'offre et de réception de cadeaux. Ce code permet donc de protéger l'image et la réputation du Groupe Orabank.

PROCÉDURE DE DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Procédure mise en œuvre lors de chaque réunion du Conseil d'Administration et destinée à recueillir la déclaration spontanée de conflit d'intérêt de chaque Administrateur par rapport aux points inscrits à l'ordre du jour.

En vertu de cette déclaration, les Administrateurs qui se sont déclarés en conflit d'intérêt, ne participent ni aux débats ni au vote des résolutions relatives aux points sujets à conflit

MANUEL DE PROCÉDURE RH

Ce manuel a été conçu pour définir l'ensemble des politiques et procédures applicables dans le cadre de la gestion des ressources humaines au sein du Groupe Orabank. Il couvre les différentes activités RH allant du recrutement à la gestion de la sortie des employés en passant par la gestion administrative, la paie, la formation, la gestion de la performance.

MANUEL DES FINANCEMENTS STRUCTURÉS

Le but de ce document est de définir le cadre d'application des mises en place des Financements dit Structurés au sein d'Orabank. Le manuel des Financements Structurés définit et présente la politique des financements spécialisés au sein du Groupe. Ce document est intégré dans le Manuel de la politique des Risques de Crédit d'Orabank.

CHARTE ÉTHIQUE

La Charte éthique du Groupe fixe le cadre général dans lequel doit s'inscrire le comportement professionnel de chaque collaborateur.

Elle énonce d'une part les principes d'éthique et le cercle des parties prenantes et décrit d'autre part la gouvernance de l'éthique.

MANUEL DE POLITIQUE DE GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Ce document offre un cadre de référence et d'orientation à toutes les parties prenantes dans le processus de crédit du Groupe Orabank.

CHARTE DES ADMINISTRATEURS

Elle spécifie les contours de la relation des administrateurs avec la Société, notamment en termes de droits et obligations.

CHARTE DE RECRUTEMENT INTERNE

La charte de recrutement définit les principes et les principaux engagements du Groupe Orabank en matière de recrutement.

POLITIQUE EN FAVEUR DES STAGIAIRES

Fait partie de la politique « Partenariat / Actions Ecoles » qui définit les critères d'identification des écoles avec lesquelles les entités du Groupe peuvent nouer des partenariats, le contenu à donner aux partenariats avec les écoles, les actions à mener, les conditions de recrutement et de formation des stagiaires.



CHARTRE DU COMITÉ RSE

charte responsabilité sociale
d'entreprise (rse) des filiales et
succursales du groupe orabank

Notre vision, nos ambitions et nos engagements en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

Le Groupe Orabank a pour vision d'être une banque citoyenne, à l'écoute de ses clients et partenaires et qui soutient la croissance responsable sur le long terme d'une Afrique émergente. La stratégie RSE du groupe est articulée autour de cette vision et des parties prenantes du groupe qui se présentent comme suit :

LES PARTIES PRENANTES INTERNES

Actionnaires, administrateurs, comités de direction, collaborateurs, syndicats/délégués du personnel.

LES AUTORITÉS DE RÉGULATION

Etats et démembrements, commissaires aux comptes, centres d'investigations financières.

LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

Investisseurs non actionnaires, clients, correspondants bancaires, fournisseurs.

LES INFLUENCEURS SOCIÉTAUX

Leaders d'opinion et autorités locales, médias & réseaux sociaux, centres et instituts de formation/recruteurs, associations et ONG.

Cette vision RSE se décline en quatre axes majeurs, qui font partie intégrante des ambitions et des engagements du groupe :

- (i) Agir et interagir en faveur d'une finance éthique et responsable
- (ii) Être reconnu comme un employeur de référence
- (iii) Être un acteur du développement économique de l'Afrique
- (iv) Contribuer économiquement à la protection environnementale

Ces quatre axes stratégiques RSE ont été déclinées en 11 engagements qui sont les suivants :

eng.

01

Ancrer une culture d'entreprise basée sur l'éthique, la conformité, l'intégrité et les codes reconnus de déontologie

eng.

02

Maintenir une gouvernance efficace

eng.

03

Nouer des relations de confiance harmonieuse et pérennes avec nos différents partenaires

eng.

04

Offrir des conditions de travail attractives et motivantes

eng.

05

Accompagner et développer le capital humain

eng.

06

Garantir la représentativité de la société et un traitement d'égalité des chances

eng.

07

Créer de la richesse locale pour nos partenaires et de l'emploi

eng.

08

Favoriser l'inclusion économique et sociale grâce à nos offres digitales de services

eng.

09

S'engager dans le cadre d'actions solidaires régionales

eng.

10

Augmenter la performance environnementale du Groupe

eng.

11

Financer la croissance verte et soutenir l'investissement par des mesures d'adaptation au changement climatique

ACTIONS RSE 2021

AU COURS DES ANNÉES 2020 ET 2021, ORABANK, FIDÈLE À SA VOCATION À ŒUVRER POUR LE BIEN-ÊTRE DES COMMUNAUTÉS, A MENÉ DIVERSES ACTIONS SOCIALES :



1. Agir et interagir en faveur d'une finance éthique et responsable

Ancrer une culture d'entreprise basée sur l'éthique, la conformité, l'intégrité et les codes reconnus de déontologie

Distribuer un livret de la marque aux collaborateurs

- Les convier à des réunions d'information
- Envoyer le rapport intégré aux partenaires avec un courrier attaché mettant en exergue les valeurs d'Orabank

Nouer des relations de confiance harmonieuse et pérennes avec nos différents partenaires

Formaliser le cadre de politiques pour l'externe

- Poster ces politiques sur le site internet
- En informer les parties prenantes concernées

Développer des alliances avec les partenaires

- Continuer la transformation digitale du réseau physique
- Développer une offre multi-canal
- Développer une offre qui tend vers omnical

Bâtir une culture d'entreprise orientée « clients » en ouvrant un dialogue permanent

- Batir un parcours client exceptionnel
- Développer le chaudron "waouh" chez les clients



2. Etre reconnu comme un employeur de référence

Offrir des conditions de travail attractives et motivantes

Prévenir les situations de stress pour le back-office

- Veiller à l'équilibre vie professionnelle/vie privée
- Respecter le temps de repos du personnel et obligation de prendre ses congés chaque année (administratifs et événements familiaux)
- Promouvoir la détente, l'esprit d'équipe et l'amitié entre les employés

Soutenir le travail des comités Hygiène, Sécurité, Santé au travail dans chacune de nos banques

- Adapter l'environnement de travail aux besoins physiques et psychologiques des collaborateurs

Constituer un vivier de cadres hautement qualifiés, disponibles pour les besoins de mobilité et d'expansion

- Proposer le parcours d'intégration le plus efficace possible
- Proposer des plans de développement, une progression possible

- Réussir à fidéliser les talents en leur proposant de participer à leur développement de carrière

Mettre en place des conditions de travail motivantes : salaires, avantages, prêts au personnel... espace de travail, organisation des équipes...

- Entretenir un dialogue social, actif, constructif dans le cadre d'une concertation régulière avec les partenaires sociaux (les délégués, les inspecteurs de travail, etc...)

Accompagner et développer le capital humain

Suivre les plans de formation

- Rationaliser les budgets associés
- prioriser les formations opérationnelles ou techniques et vers des domaines transverses : management et leadership, gestion et culture du risque, évolutions réglementaires, légales et sujets liés à la gouvernance et à la RSE ou en lien avec le développement personnel.

Garantir la représentativité de la société et un traitement d'égalité des chances

Promouvoir et valoriser les différences individuelles

- Faire de celles-ci une richesse au sein de nos équipes

- Mettre l'accent sur la promotion féminine à des postes de responsabilité et de Direction)

Mettre l'accent sur la promotion féminine à des postes de responsabilité et de Direction)



3. Etre un acteur du développement économique de l'Afrique

Créer de la richesse locale pour nos partenaires et de l'emploi

- Faitière des communes du Togo/ REFELA LE REFELA TOGO organise un atelier de renouvellement pour la formation des rôles de la femme dans le développement local au Togo
- sponsoring de la foire internationale du Livre de Lomé. Orabank Togo a sponsorisé le concours prix littéraire PLUMES EN HERBE organisé à l'endroit des jeunes âgés de 30ans au plus
- La Foire Internationale du Livre de Lomé (FI2L), comme son nom l'indique, est un événement littéraire d'envergure internationale qui a pour principal objectif de combler un vide existant dans le domaine du livre au Togo.
- sponsoring L'ONG Afrique Solidarite Internationale Don de kits festifs aux enfants malades qui n'auront pas la chance de partager les joies des fêtes de fin d'année en famille

Favoriser l'inclusion économique et sociale grâce à nos offres digitales de services

- Sponsoring et participation active le 16 Janvier 2020 à l'auditorium de l'Université de Lomé à partir de 8h au 1er Congrès National Annuel de la Fédération Togolaise de l'Immobilier (FTI). Ce congrès qui réunit plus de cinq cents (500) agents immobiliers, s'adressera aux différents acteurs économiques directement ou indirectement impliqués dans le développement du secteur de l'immobilier au Togo.
- Partenariat ORABANK TOGO et FNFI afin de renforcer et surtout diversifier l'inclusion financière et sociale. En partenariat avec ORABANK, le FNFI leur permet à travers ce dispositif de bénéficier jusqu'à 5.000.000 de FCFA pour des investissements de taille plus grande. Mais plus

important, cela leur permet de marquer immédiatement leur passage dans le système bancaire classique. De nouveaux produits pour renforcer et surtout diversifier l'inclusion financière et sociale déjà pleine de prouesses au Togo. C'est le nouveau pari du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) six ans après son lancement. Il s'agit du "Kit de Financement Formation et Entreprenariat" (Kiffe) et "Nkodédé". Deux nouveaux produits à l'endroit des bénéficiaires en fin de cycles des produits FNFI et des jeunes apprentis en formation dans les centres de formation technique reconnus par l'Etat".

- Partenariat entre Orabank Togo et l'UNICEF. Orabank Togo s'engage aux côtés de l'UNICEF pour l'atteinte des Objectifs de Développement durable en faveur des enfants le 28 octobre 2020. Le Directeur Général d'Orabank Togo, M. Guy-Martial AWONA et la Représentante résidente du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Dr Hadja Aissata BA SIDIBE, ont signé ce jour une convention de partenariat pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable en faveur des enfants au Togo
- Appui financier au CHU CAMPUS qui a reçu un appui financier pour la construction d'un local des fluides médicaux, aussi pour l'acquisition et installation des réseaux des fluides médicaux
- ORABANK TOGO est certifiée PCI-DSS grâce aux efforts de chacun d'entre nous. cette certification permettra de prendre les mesures appropriées pour protéger les données des titulaires de cartes contre le vol sur Internet et toute utilisation frauduleuse. L'impact est aussi fort pour la banque que pour ses clients, car les conséquences d'une cyberattaque peuvent se traduire par une perte de revenus, un dégradation de notre réputation et de préjudice pour la marque.

S'engager dans le cadre d'actions solidaires régionales

- Appui financier à la SOCIETE TOGOLAISE DE MEDECINE LEGALE ET D'INVESTIGATION JUDICIAIRE. la SOTOMELIJ organise un congrès qui a pour but de contribuer à la prévention et à la charge des violences en matieres de gestion medico-légale des conséquences des violences.
- LIONS CLUB INTERNATIONAL un appui financier pour la réalisation d'une activité de sensibilisation et de dépistage du diabète gestationnel, avec un don de masque et une sensibilisation sur la COVID19
- Don à l'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA FEMME HANDICAPEE AU TOGO, A l'occasion de la célébration du 08 mars, journée internationale de la femme édition 2020 l'APROFHTO a organisé une sensibilisation le 12 Mars 2020 au centre communautaire de Tokoin sur le thème mondial qui est : « je suis de la génération égalité. Levez-vous pour les droits des femmes ! ». En effet c'est une manifestation qui permettra aux bénéficiaires de l'association et à la population de renforcer leurs connaissances sur les droits des femmes en général et ceux des femmes handicapées ainsi que des mères d'enfants handicapés en particulier afin qu'aucune couche sociale ne soit écartée dans le processus vers l'inclusion.
- La commune du golfe 3 initie le projet ULG3ART qui sert a embellir les murs de la cclôture de l'université de lome notre participation nous offre pportunité d'entretenir de renforcer l'image de marque de la banque
- Partenariat ORABANK Togo -UNICEF-ALAFIA. ORABANK Togo apporte une contribution à ALAFIA pour mettre en œuvre un projet de prévention de la violence et de protection des enfants vulnérables dans le contexte de la pandémie de la COVID -19. Cela inclus le soutien aux populations en situation de rue à Lomé, dans l'espace d'accès aux droits et à la justice de Cacaveli, notamment pour renforcer la réalisation d'activités d'éducation sur l'assainissement et la protection de l'environnement ainsi que la formation et la sensibilisation des enfants.
- Assistance financiere à l'action des autorités publiques SOLIDARITE TOGO VAINCRE COVID19 pour la lutte contre le COVID19 . nous avons accompagner les efforts des autorités publiques afin d'acquérir du matériel de base du covi19,améliorer l'equipement des centres de prise en charge des personnes atteintes, approvisionner les centres en charge medicament etc,, pour lutter contre la pandémie.
- Appui au projet "rentree scolaire 2020 2021 du Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation à travers l'Agence de Solidarité Nationale par le don de kits scolaires à plus de 12 000 élèves orphelins et autres élèves issus de familles démunies ainsi qu'aux élèves vulnérables des structures d'accueil dans les 39 préfectures du pays.
- appui financier au centre d'enseignement spécialisé pour les aveugles sollicite notre sur le projet d'appui à l'integration des personnes déficientes de la vue qui visent à améliorer l'accès à la vue des élèves et etudiants handicapé un avis favorable a été accordé
- Don de kits festifs à l'hopital de Bè aux enfants malades qui n'auront pas la chance de partager les joies des fêtes de fin d'année en famille.
- Appui aux enfants diabétiques à travers le Lions club qui a reçu un appui financier pour accompagner les enfants diabétiques et confectionner des prothèses aux jeunes diabétiques amputés.
- Appui financier à CREDO ACTION est une ONG qui œuvre pour le bien être des femmes,des filles et des enfants avec une capacité de 50 orphelins dans le cadre de l'arbre de noel.
- Les femmes d'Orabank Togo soutenue pour la Direction Générale ont fait don d'un tricycle, de kits alimentaires et d'un chèque de 500 000 francs CFA pour soutenir l'activité des veuves réunies au sein de l'association Cercle des Amis Ouvriers du Togo (COAT) à Sotouboua (montant global de 2 000 000).
- Appui financier accordé à Secours Rural association qui travaille à améliorer les conditions de vie des enfants et jeune filles en situation difficile dans les milieux ruraux à l'occasion des fêtes de noel.
- Dans le cadre de la celebration de la journée internationale de hygiène menstruelle de la jeune fille un avis favorable a été accordé à CREDO ACTION
- Appui financier à La Fondation Nana Anè XV pour acompagner dans son programme en faveur de l'atteinte des objectifs du developpement et offrir une education de qualité, apporter du soutien à l'enfant



4. Contribuer économiquement à la protection environnementale

Augmenter la performance environnementale du Groupe

Financer la croissance verte et soutenir l'investissement par des mesures d'adaptation au changement climatique

- Appui financier et participation active à la 12^{ème} édition du forum des paysans à KARA. Les travaux du Forum national du paysan togolais (FNPT) se sont ouverts le jeudi 23 janvier à Kara (420 Km au nord de Lomé) au cours d'une cérémonie en présence du préfet de la Kozah Colonel Hè mou Bakali et du Ministre Koutéra Bataka en charge de l'agriculture, de la production animale et halieutique.
- Près de 800 acteurs du monde agricole togolais prennent part à ce forum de trois jours placé pour le compte de cette année sous le thème « plan d'urgence du gouvernement pour la transformation agricole au Togo ».

- Sponsoring et participation active aux activités de l'association TERREAU Fertile intervient dans le domaine de la promotion de l'investissement socio-économique et culturel ; la facilitation et la promotion des échanges. Le Salon FERIN est une rencontre qui permet la facilitation des échanges, la promotion des investissements et de l'entrepreneuriat entre diverses instances publiques et privés. Le comité d'organisation nous invite à prendre part à la deuxième édition dont le thème : « L'Homme au cœur de la croissance économique et du développement durable » qui se tiendra les 22 et 23 octobre 2020 sous un format numérique.

QUELQUES PHOTOS DES ACTIONS RSE





Mme Nopeli Faith LANGUEH KINIFFO
Responsable Qualité de Service Orabank TOGO

LA QUALITÉ DE SERVICE À ORABANK TOGO, ENJEUX, OBJECTIFS, ET PERSPECTIVES.

ORABANK TOGO A PRIS LA DÉCISION IL Y A 4 ANS,
DE METTRE L'ACCENT SUR L'INSTAURATION D'UNE
POLITIQUE QUALITÉ DE SERVICE EN SON SEIN.



70%

NPS (Net Promoter Score) en perspective

Cette décision venait à point nommé dans un contexte où la concurrence exacerbée, les évolutions technologiques et tout dernièrement, la pandémie à la covid 19 ont fait de la satisfaction client, l'unique facteur de différenciation et de pérennisation.

OBJECTIFS

Les objectifs généraux étaient de :

- Améliorer la satisfaction client en mettant en place des systèmes d'évaluation (Enquêtes et analyses des réclamations)
- Fidéliser les clients
- Augmenter le chiffre d'affaires de la banque

Les objectifs spécifiques étaient de :

- Evaluer régulièrement le niveau de satisfaction des clients
- Améliorer les parcours clients en innovant et en digitalisant la plupart des process.

DÉFIS

Comme toute innovation, l'instauration d'une politique de la qualité de service a révélé plusieurs défis à relever notamment :

- Réussir la conduite du changement et insuffler une nouvelle dynamique au sein du personnel.
- Obtenir l'adhésion des collaborateurs.

ACTIONS

Des actions ont donc été mises en place cette année :

- L'installation des questionnaires de file d'attente dans nos agences ainsi que des bornes « SMILEYS » qui nous permettront d'évaluer le niveau de satisfaction de nos clients.
- La révision des process des diverses demandes clients.
- L'accès aux distributeurs par l'implantation de GAB hors site
- La dotation des agences à forte affluence, de caissiers (2 à 3 caissiers au moins) sur la base du nombre d'opérations mensuelles par agence.
- La création d'un dispositif efficace pour le traitement des réclamations client.
- La formation, la sensibilisation en continu, du personnel sur l'accueil et l'excellence service.

NOS PERSPECTIVES

Notre ambition est d'atteindre un NPS (Net Promoter Score) de 70 %, tout en obtenant l'accréditation ISO 9001 en matière de qualité de service.

A orabank Togo, Nous nous basons sur nos valeurs, (Humaine, Engagée, Audacieuse) pour transformer l'ADN de tous les collaborateurs, afin qu'à chaque étape de son parcours, le client se sente vraiment au centre de nos préoccupations





03 RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

Bilans

Compte de résultat

Annexes

03



Orabank
Togo





31, avenue François Mitterrand
B.P. 7378 – Lomé Togo
Tél : + 228 22 21 68 22
Fax : + 228 22 21 83 86
E-mail : excoficao@excoafrique.com



8^{ème} étage immeuble BTCl Siège
169, Bd du 13 janvier – 06 BP 6019 Lomé, Togo
Tél : +228 22 21 87 69
Fax : +228 22 21 03 55
E-mail : contact@kpmg.tg

ORABANK TOGO S.A.

Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORABANK Togo

(Article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au
droit des sociétés commerciales et du GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2021
Orabank Togo S.A.
*Ce rapport contient 3 pages
L'annexe contient 2 pages*



31, avenue François Mitterrand
B.P. 7378 – Lomé Togo
Tél : + 228 22 21 68 22
Fax : + 228 22 21 83 86
E-mail : excoficao@excoafrique.com



8^{ème} étage immeuble BTCl Siège
169, Bd du 13 janvier – 06 BP 6019 Lomé, Togo
Tél : +228 22 21 87 69
Fax : +228 22 21 03 55
E-mail : contact@kpmg.tg

ORABANK TOGO S.A.

Siège social : Angle Avenue des Nîmes Nicolas GRUNITZKI, Lomé - Togo
Capital social : F CFA 10 019 110 000

Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par Orabank Togo, établie en application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société et en application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons établi la présente attestation sur l'existence et la tenue conforme du registre de titres nominatifs émis par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il appartient à votre Société ou toute personne habilitée par elle d'établir le registre de titres nominatifs émis par elle conformément à l'article 746-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il appartient également au mandataire social d'attester de la tenue conforme dudit registre par une déclaration.

Il nous appartient, sur la base de cette déclaration, de constater l'existence du registre des titres nominatifs et de donner un avis sur leur tenue conforme.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires. Ces diligences, qui ne sont ni un audit ni un examen limité, ont consisté à :

- constater l'existence du registre à jour de titres nominatifs émis par votre Société au 31 décembre 2021 ;
- vérifier les mentions relatives aux opérations de transfert, de conversion, de nantissement, de séquestre des titres ;
- vérifier que toutes les écritures contenues dans le registre ont été signées par le représentant légal de la société.

ORABANK TOGO S.A.

Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORABANK Togo

Sur la base des travaux effectués, nous attestons que Orabank Togo S.A. procède régulièrement à la mise à jour du registre de titres nominatifs de la Société et ce, conformément à toutes les opérations de transfert, de conversion, de nantissement et de séquestres des titres intervenues.

Lomé, le 21 mars 2022

Les commissaires aux comptes

Exco FICAO



Abalo Amouzou
Associé

KPMG Togo

Franck FANOU
Associé

KPMG Togo
189, Bd. du 13 janvier
8^e étage immeuble STCI Siège
Tel : +228 22 21 87 80 | Fax : +228 22 21 03 55
BP 8019 Lomé 06 - Togo

ORABANK TOGO S.A.

*Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORABANK
Togo*

**Déclaration de conformité des dirigeants sur
la tenue du registre des titres nominatifs**



Orabank
Togo

**ATTESTATION DE TENUE CONFORME DU REGISTRES
DE TITRES NOMINATIFS**

Date d'arrêté : 31/12/2021

Je soussigné, Monsieur **Guy-martial AWONA**, Directeur Général de la société Orabank Togo, Société Anonyme au capital de 10 019 110 000 FCFA, ayant son siège au 11, avenue du 24 janvier-01B.P 325 Lomé Togo, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Lomé - Togo sous le numéro LOME 2003 B 0949 ; Agrément bancaire N° 243/MEFP/CAB du 08/11/04.

Atteste que Orabank Togo SA, procède régulièrement à la mise à jour du registre de titres nominatifs de la société et ce, conformément à toutes les opérations de transfert, de conversion, de nantissement et de séquestres des titres intervenues ; le dernier mouvement des titres ayant lieu le 30 décembre 2021.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour valoir et servir ce que de droit.

Cette déclaration est faite en vertu de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Fait à Lomé, le 16 février 2022

Le Directeur Général,

Guy-martial AWONA

Place de l'indépendance, Angle Av. des Nîmes et N. Grunitzky - BP 65 Lomé-TOGO

Tél. : (228) 22 21 62 21 - Fax : (228) 22 21 62 25

www.orabank.net

ORABANK - TOGO S.A. au capital de 10 019 110 000 FCFA - RCCM : TOGO - LOME 2003 B 0949 - Banque N°TG116K - Swift ORBKTGTG



BILANS & COMPTE DE RESULTAT

AUX 31 DÉCEMBRE 2021

Exprimés en millions de FRANCS CFA

BILANS - AUX 31 DÉCEMBRE 2021

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2021
A1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	27 438	30 240
A2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	204 734	225 970
A3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	66 886	46 940
A4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	362 206	381 065
A5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	8 194	4 101
A6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	-	-
A7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	-	-
A8	AUTRES ACTIFS	13 239	31 431
A9	COMPTES DE REGULARISATION	318	601
A10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	3 619	3 834
A11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	415	186
A12	PRETS SUBORDONNES	-	-
A13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	422	734
A14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 692	21 558
	TOTAL DE L'ACTIF	706 163	746 660

POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2021
P1	BANQUES CENTRALES, CCP	-	-
P2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	234 467	191 600
P3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	414 231	477 196
P4	DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	-	-
P5	AUTRES PASSIFS	5 804	5 657
P6	COMPTES DE REGULARISATION	6 824	8 533
P7	PROVISIONS	2 045	2 991
P8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	-	7 000
P9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	42 792	53 683
P10	CAPITAL SOUSCRIT	10 019	10 019
P11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	8 742	8 742
P12	RESERVES	14 851	18 185
P13	ECARTS DE REEVALUATION	5 846	5 846
P14	PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
P15	REPORT A NOUVEAU(+/-)	-	-
P16	RESULTAT DE L'EXERCICE(+/-)	3 334	10 891
	TOTAL DE PASSIF	706 163	746 660

BILANS (SUITE) - AUX 31 DÉCEMBRE 2021

POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2021
	ENGAGEMENTS DONNES	189 686	80 621
H1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	52 920	36 766
H2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	136 766	43 855
H3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-
	ENGAGEMENTS RECUS	762 399	801 991
H4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	-
H5	ENGAGEMENT DE GARANTIE	762 399	801 991
H6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-

COMPTE DE RESULTAT - AUX 31 DÉCEMBRE 2021

POSTE	PRODUITS / CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2021
R1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	42 540	44 434
R2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	(22 404)	(21 139)
R3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	111	108
R4	COMMISSIONS(PRODUITS)	13 176	10 229
R5	COMMISSIONS(CHARGES)	(7 979)	(3 202)
R6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	8 937	4 290
R7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	(5)	(88)
R8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	321	1 251
R9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-	-
P10	PRODUIT NET BANCAIRE	34 697	35 883
P11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
P12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(18 006)	(19 554)
P13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(1 807)	(2 201)
P14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14 884	14 128
P15	COUT DU RISQUE	(10 720)	(562)
P16	RESULTAT D'EXPLOITATION	4 164	13 566
P17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	(106)	(4)
P18	RESULTAT AVANT IMPOT	4 058	13 562
P19	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(724)	(2 671)
P20	RESULTAT NET	3 334	10 891



Orabank
Togo

Avec Assur+,

bénéficiez de garanties d'assurance pour votre carte VISA.



En partenariat avec GTA Assurance, Orabank vous propose **Assur+**, un produit d'assurance qui permet aux titulaires des cartes VISA Orabank de se prémunir contre les risques d'accident, d'invalidité permanente, vol, de perte, ou d'altération de la carte.

Assur+ offre de nombreux avantages au souscripteur dans la limite des capitaux souscrits et selon la nature des cartes.

Pour plus d'informations, rendez-vous à votre agence Orabank ou appelez le 00 (228) 22 21 62 21.

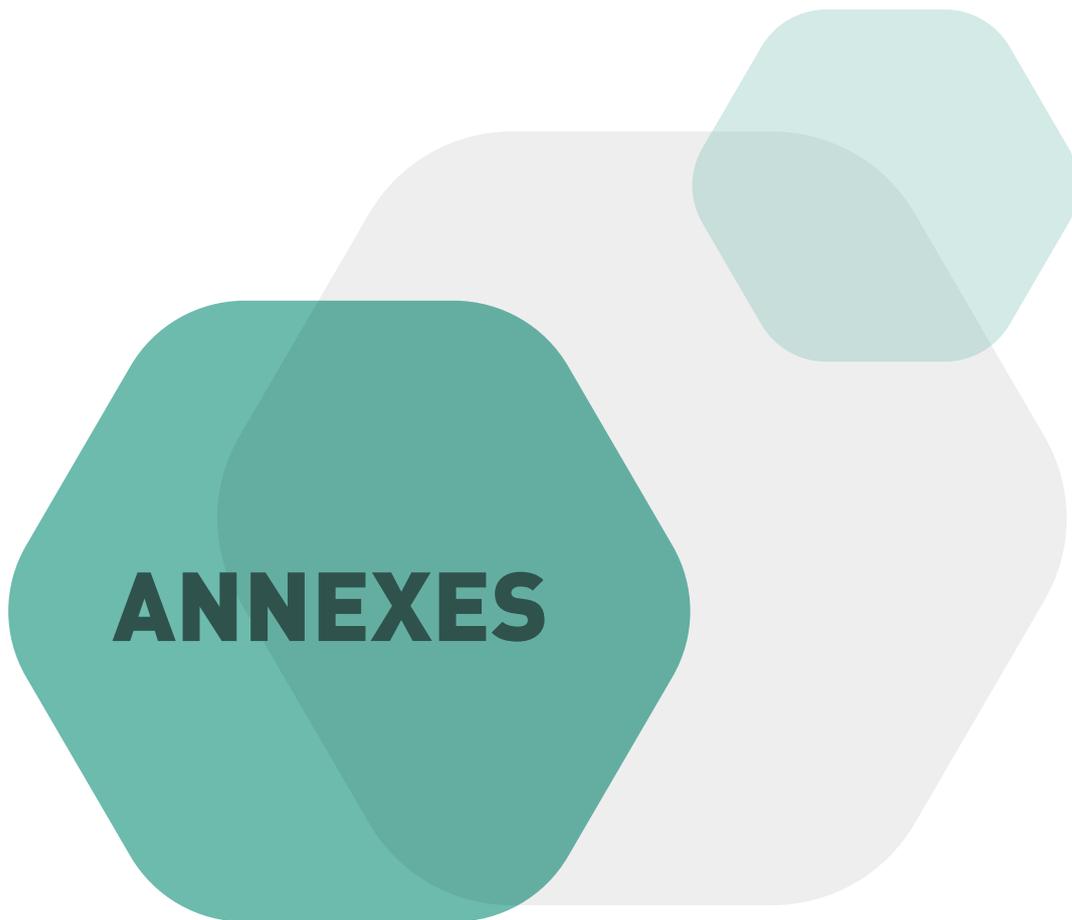
www.orabank.net



Orabank, un partenaire à votre écoute

GTA
ASSURANCES
EN TOUTE CONFIANCE





ANNEXES

AUX 31 DÉCEMBRE 2021

Exprimés en millions de FRANCS CFA

4.1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

A-DECLARATION DE CONFORMITE AU PLAN COMPTABLE BANCAIRE DE L'UMOA

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont arrêtés conformément à la DECISION N° 357 -11 - 2016 de la BCEAO, INSTITUANT LE PLAN COMPTABLE BANCAIRE REVISE DE L'UMOA et suivant les préconisations des articles 2 et 3 ci-après:

ARTICLE 2

Les dispositions du PCB sont précisées et complétées par des instructions de la BCEAO.

ARTICLE 3

A compter de l'exercice 2018, la comptabilité des banques et des établissements financiers à caractère bancaire, ci-après dénommés établissements de crédit, est organisée et tenue conformément aux dispositions du PCB et de ses instructions d'application.

A partir de 2018, les établissements de crédit doivent également élaborer des états financiers semestriels, en plus des états financiers annuels.

B-INDICATION DES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

I. CADRE CONCEPTUEL

Le cadre conceptuel qui sous-tend la préparation et de la présentation des états financiers des établissements assujettis précise les concepts fondamentaux des règles et méthodes comptables appliquées par l'établissement.

II. LES PRINCIPES COMPTABLES DU PCB REVISE DE L'UMOA

La finalité de l'information financière est l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat des établissements de crédit. Son atteinte dépend du respect d'un certain nombre de principes comptables dont l'application est subordonnée à des préalables dénommés hypothèses de base. Le respect de ces principes comptables dans le cadre de la préparation de l'information financière confère à cette information les caractéristiques essentielles requises.

Les principes fondamentaux s'articulent autour de trois piliers notamment: les hypothèses de base, les caractéristiques qualitatives de l'information financière et les principes comptables.

2.1. HYPOTHESES DE BASE

Les hypothèses de base constituent des préalables indispensables à la présentation d'une information financière présentant les caractéristiques requises.

Elles ne sont donc pas érigées au rang de principes comptables. Elles sont au nombre de deux, à savoir la comptabilité d'engagement et la continuité de l'exploitation.

2.2. LES CARACTÉRISTIQUES QUALITATIVES DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le PCB révisé détermine cinq (5) caractéristiques fondamentales que l'information financière doit refléter pour être utile aux différentes parties liées : la pertinence, la fidélité, la comparabilité, la vérifiabilité et la compréhensibilité.

2.3. LES PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables résultent des caractéristiques qualitatives des informations :

- Permanence des méthodes
- Transparence
- Prudence
- Spécialisation des exercices
- Intangibilité du bilan d'ouverture
- Importance significative
- Prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique

4.2 - ETAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
A- Dérogation aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
B- Dérogations aux règles et méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
C- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

4.3 - ETAT DE CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
A- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
B- Changement des règles de présentation	NEANT	NEANT

Note 1 : Impact des retraitements effectués sur le portefeuille de crédit

Les retraitements effectués sur le portefeuille de crédit ont consisté à réévaluer ce portefeuille, au 01^{er} janvier 2017 et au 31 décembre 2017, suivant les dispositions de l'instruction n°026-11-2016 relative à la comptabilisation et à l'évaluation des engagements en souffrance.

L'application de ces règles a conduit à constituer : des dépréciations complémentaires d'un montant de 10 655 331 857 sur les créances en souffrance dont les plus significatives sont sur les relations CECO (F CFA 3 794 617 515), POMMAR TOGO (F CFA 3 707 652 427), GENERALE D'AFRIQUE (F CFA 2 232 040 080) et SATREC (F CFA 656 323 445), des décotes d'un montant total de F CFA 650 350 482 sur les créances restructurées.

Les décotes les plus significatives ont été enregistrées sur les relations ALPHA TELECOM (F CFA 326 113 147), WESTAFAUTO (F CFA 167 304 738), PLANOR (F CFA 67 078 477) et DALITEX ETS (F CFA 40 236 533).

Note 2 : Impact des retraitements effectués sur les commissions et coûts marginaux de transaction

Les retraitements sur les commissions et coûts marginaux de transaction occasionnés par l'octroi de crédits effectués par la banque au cours de l'exercice 2017, ont consisté à étaler de manière linéaire sur la durée de vie effective de chaque crédit, les commissions perçues et enregistrées au cours de l'exercice 2017.

Aucun coût marginal de transaction n'a été supporté au titre de l'exercice 2017. Ainsi sur un montant total de F CFA 1 201 867 380 de commissions « flat » enregistrées au cours de l'exercice 2017, les retraitements effectués ont conduit à différer la comptabilisation de F CFA 877 408 884 de commissions sur les exercices ultérieurs suivant la méthode linéaire.

Note 3 : Impact des retraitements effectués sur le portefeuille des titres

Les retraitements sur le portefeuille des titres ont consisté à l'évaluation au cours du marché, des titres du portefeuille de transaction cotés à la BRVM.

Cette évaluation a conduit à constater une moins-value latente d'un montant de F CFA 93 121 849.

Note 4 : Impact des retraitements effectués sur les fonds pour risques bancaires généraux

Les retraitements effectués sur les fonds pour risques bancaires généraux ont consisté à l'annulation des fonds pour risques bancaires généraux existant au passif du bilan de la banque au 31 décembre 2017 pour F CFA 8 463 472. En effet la notion de fonds bancaire pour risques généraux n'existe plus dans le PCB révisé, pour la simple raison que ceux-ci ne répondent pas à la définition du passif donné à l'article 30 du PCB révisé.

(en millions de F CFA)

4.4 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

CRÉANCES	BANQUES CENTRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES OU ÉTRANGÈRES	31/12/2021	31/12/2020
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	11 945	18 496	-	11 968	-	42 409	51 464
PRETS	-	14 684	-	-	-	14 684	30 171
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
A terme	-	14 684	-	-	-	14 684	30 171
VALEURS RECUES EN PENSION LIVRÉE							
Au jour le jour							
A terme							
TOTAL AVANT DÉPRECIATIONS	11 945	33 180	-	11 968	-	57 093	81 635
dont admissible au refinancement de la BCEAO							
DÉPRECIATIONS	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL APRES DÉPRECIATIONS	11 945	33 180	-	11 968	-	57 093	81 635

(en millions de F CFA)

4.5 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

CRÉANCES	ISBLSM(1)	SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	PARTICULIERS	AUTRES	ÉTAT ET ASSIMILÉS	TOTAL AU 31/12/2021	TOTAL AU 31/12/2020
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	520	2	1 162	492	22 241	24 417	20 159
PRETS A TERME *	5 947	219	114	160 616	165 518	332 414	307 961
OPÉRATIONS DE PENSION LIVRÉE	-	-	-	-	-	-	-
OPÉRATIONS DE LOCATION FINANCEMENT	-	-	-	-	-	-	-
AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-	-
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	33	132	16	4 929	48 618	53 728	70 004
TOTAL AVANT DÉPRECIATION	6 500	353	1 292	166 037	236 378	410 559	398 124
dont admissible au refinancement de la BCEAO							
DÉPRECIATIONS	33	137	16	3 872	25 437	29 495	35 918
TOTAL APRES DÉPRECIATION	6 467	216	1 276	162 165	210 941	381 064	362 206

* Institution Sans But Lucratif au Service des Ménages

4.6 - EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE, ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

TITRES	31/12/2021				31/12/2020			
	EFFECTS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGATIONS ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL	EFFECTS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGATIONS ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL
PORTEFEUILLE DE TRANSACTIONS	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE								
Brut	217 537	4 126	-	221 663	197 625	8 219	-	205 844
Dépréciations	-1 035	25	-	-1 010	260	25	-	285
Net	218 572	4 101	-	222 673	197 365	8 194	-	205 559
Dont coté	47 731	2 721	-	50 452	50 791	3 053	-	53 844
PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-
Brut	7 465	-	-	7 465	7 465	-	-	7 465
Dépréciations	67	-	-	67	96	-	-	96
Net	7 398	-	-	7 398	7 369	-	-	7 369
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	225 970	4 101	-	230 071	204 734	8 194	-	212 928

[en millions de F CFA]

4.7 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS

DENOMINATION DE LA SOCIETE EMETTRICE	PAYS D'IMPLANTATION	COTE/ NON COTE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL	POURCENTAGE DE DETENTION	PRIX D'ACQUISITION	VALEUR COMPTABLE NETTE (2021)
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES						265	186
SCI DE LA MARINA	TOGO	Non	SOCIETE IMMOBILIERE	265	100%	265	186
SCI CITE DU BENIN	TOGO	Non	SOCIETE IMMOBILIERE	150	100%	150	0
TITRES DE PARTICIPATION						0	0
AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME						4352	3834
SICAV ABDOU DIOUF	BENIN	Oui	SICAV	14 046	14%	2885	2885
C.R.R.H DE L'UEMOA	TOGO	Oui	BANQUE ET ETS FINANCIER	8 375	1,04%	115	115
BPEC	TOGO	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	6 500	2,40%	500	229
CNCA	TOGO	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	1 100	9,09%	100	0
SIGI-TOGO	TOGO	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	1 680	6,85%	115	115
ORAGROUP SECURITIES	CI	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	500	8,00%	250	250
STE EXPLOIT IMMOBILIERE	TOGO	Non	SOCIETE IMMOBILIERE	200	10,00%	30	0
SOCIETE D'ADMINISTRATION DE LA ZONE FRANCHE (SAZOF)	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	290	0,86%	3	3
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES (BRVM)	CI	Non	AUTRES ENTREPRISES	1 520	2,30%	35	35
DEPOSITAIRE CENTRAL BANQUE DE REGLEMENT	CI	Non	AUTRES ENTREPRISES	1 520	0,33%	5	5
GIM UEMOA	SENEGAL	Non	AUTRES ENTREPRISES	9 292	2,01%	196	196
SWIFT	Belgique	Non	AUTRES ENTREPRISES	10 495	0,02%	2	2
FONDS DE CROISSANCE CAURIS INVEST.	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	2 702	0,15%	0	0
SOCIETE INDUSTRIELLE DU TOGO (SIT)	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	300	0,91%	5	0
COMPAGNIE INDUST. DU BENIN -GANAVE	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	250	4,00%	10	0
STE TOGOLAISE DE STRUCTURE METALLIQUE	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	1 275	0,06%	1	0
GROUPE JEUNE AFRIQUE	France	Non	AUTRES ENTREPRISES	20 000	0,25%	50	0
SCIE	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	688	7,27%	50	0

4.8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE / REEVALUATIONS	CESSIONS OU RETRAITS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS/DEPRECIATIONS				MONTANT NET A LA FIN DE L'EXERCICE
					EN DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	EN FIN D'EXERCICE	
IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	27 416	5 398	330	32 484	11 906	2 117	311	13 712	18 772
Immobilisations incorporelles	3 979	539	135	4 383	3 557	227	135	3 649	734
Immobilisations corporelles	23 437	4 859	195	28 101	8 349	1 890	176	10 063	18 038
Prises en location - financement				-	-			-	-
Mises en location simple				-	-			-	-
Autres									
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	4 240	-	-	4 240	636	84	-	720	3 520
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 240	-	-	4 240	636	84	-	720	3 520

[en millions de F CFA]

4.9 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

CREANCES	BANQUES CENTRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES DANS L'UMOA	BANQUES RESTÉ DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES OU ETRANGERES	31/12/2021	31/12/2020
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	35 985	-	7 214	-	43 199	35 021
EMPRUNTS	103 931	-	-	1 296	-	105 227	144 985
Au titre du marché monétaire	97 022	-	-	-	-	97 022	136 023
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
A terme	6 909	-	-	1 296	-	8 205	8 962
VALEURS DONNEES EN PENSION LIVREE							
Au jour le jour							
A terme							
TOTAL	103 931	35 985	-	8 510	-	148 426	180 006

[en millions de F CFA]

4.10 - DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

CREANCES	ETAT ET ASSIMILES	ISBLSM(1)	SOCIETES FINANCIERES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU	TOTAL AU
						31/12/2021	31/12/2020
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	37 391	8 502	6 722	21 344	106 316	180 275	140 615
COMPTES ET DEPOTS A TERME	53 834	8 085	30 560	24 349	56 516	173 344	158 925
OPERATIONS DE PENSION LIVREE	-	-	-	-	-	-	-
COMPTES D'EPARGNE A REGIME SPECIAL	-	-	-	98 564	1 941	100 505	90 168
AUTRES DEPOTS	13	2 185	190	711	19 973	23 072	24 523
TOTAL	91 238	18 772	37 472	144 968	184 746	477 196	414 231

4.11 - DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE, EMPRUNTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS

	DEVISE	MONTANT EN DEVISE A L'ORIGINE	TAUX D'INTERET	CONDITIONS SUSPENSIVES DE PAIEMENT DES COUPONS	ECHEANCE	MONTANT AU 31/12/2021	MONTANT ADMIS DANS LES FONDS PROPRES PRUDENTIELS
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE						-	
Emprunts obligataire						-	
Autres dettes						-	
EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNÉS	XOF	0	-	NEANT	XOF	0	0
A durée déterminée	XOF	0	-	NEANT	-	0	0
A durée indéterminée	0	-	0	0	0	7 000	7 000
TOTAL						7 000	7 000

[en millions de F CFA]

4.12 - DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	31/12/2020	REPRISES			31/12/2021
		Dotations	Sans objet	Autres	
DEPRECIATIONS	36 753	12 763	-	19 050	30 467
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	35 918	12 622	-	19 045	29 495
Titres de placement	25	-	-	-	25
Titres de participation et assimilés	523	78	-	5	596
Autres actifs	287	63	-	-	351
PROVISIONS	2 045	1 169	-	223	2 991
Risques d'exécution d'engagements par signature sur établissements de crédit	-	-	-	-	-
Risques d'exécution d'engagements par signature sur clientèle	266	2	-	-	268
Pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Autres risques et charges	1 779	1 167	-	223	2 723

[en millions de F CFA]

4.13 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	PRIMES D'EMISSION ET DE FUSION	RESERVES, REPORT A NOUVEAU, RESULTAT	CAPITAUX PROPRES
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017	10 019	8 742	23 202	41 963
Ajustements de début de période			-	-
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2018	10 019	8 742	23 202	41 963
Augmentation / Réduction de capital				-
Résultat de la période			3 334	3 334
Distribution de dividendes			- 2 505	- 2 505
Autres mouvements				-
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018	10 019	8 742	24 031	42 792
Ajustements de début de période			-	-
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2019	10 019	8 742	24 031	42 792
Augmentation / Réduction de capital	-	-		-
Résultat de la période			10 891	10 891
Distribution de dividendes			-	-
Autres mouvements				-
BILAN AU 31/12/2019	10 019	8 742	34 922	53 683

ANNEXES

[en millions de F CFA]

4.14 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

MONTANT DU CAPITAL SOCIAL 10 019
MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT ET NON APPELÉ 0
VALEUR NOMINALE DES TITRES 0,01

IDENTITE DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	NATIONALITE	ADRESSE	NOMBRE DE TITRES DETENUS		PART DU CAPITAL	POUR- CENTAGE DE DROITS DE VOTE
			31/12/2021	31/12/2020		
PERSONNES MORALES			976 428	976 428	9 764	97,46%
Dont ETAT	TOGOLAISE		20 038	20 038	200	2,00%
Dont Organismes publics		-				
PERSONNES PHYSIQUES HORS SALARIES			24 933	24 933	249	2,49%
SALAIRES			550	550	6	0,05%
A terme						
TOTAL			1 001 911	1 001 911	10 019	100,00%

4.15 - EVOLUTION DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

ELEMENTS	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	41 963	42 792	53 683
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	37 096	34 697	5 883
Résultat d'exploitation	13 096	4 164	13 567
Impôts sur le résultat	-2 928	-724	-2 671
Résultat net	10 253	3 334	10 891
RESULTAT PAR ACTION			
Résultat net par action ou part sociale	0,010233	0,003328	0,010870
Bénéfice distribué par action ou part sociale	0,002500	-	-
Rémunérations brutes de l'exercice	-7 172	-6 904	-7 606
Avantages sociaux versés aux personnels			
Participations et intéressement			
Effectifs moyen au cours de l'exercice	428	432	477



04 RÉSEAUX **ORABANK**

CHAPITRE

Liste des correspondants bancaires

Reseaux des filiales

Reseaux des agences

04



Orabank
Togo



LISTE DES CORRESPONDANTS BANCAIRES





EA

EUROPE

FRANCE

BANQUE PALATINE
BRED
CACIB
CHAABI BANK
EBI SA
NATIXIS
QATAR NATIONAL
BANK
SOCIETE GENERALE
UBAF

EUROPE

SUISSE

CACIB
BANQUE
COMMERCE
PLACEMENT

AMERIQUE

USA

CITIBANK

AFRIQUE

EGYPTE

AFREXIMBANK

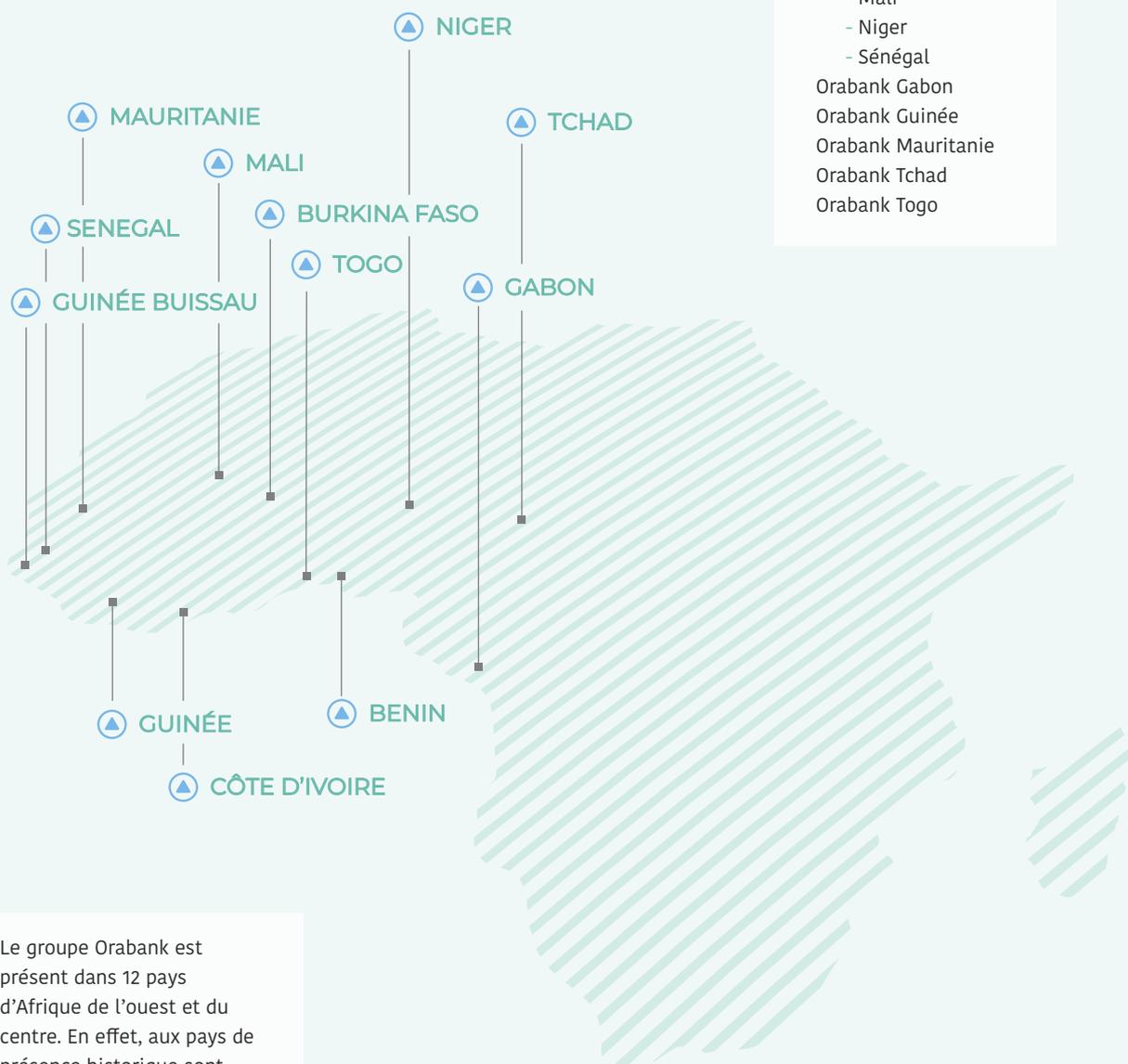
MOYEN ORIENT

EAU

MASHREQ BANK
QATAR NATIONAL
BANK



RÉSEAUX DES FILIALES



FILIALES

- Orabank Bénin
- Orabank Côte d'Ivoire
 - Succursales CI
 - Burkina Faso
 - Guinée Bissau
 - Mali
 - Niger
 - Sénégal
- Orabank Gabon
- Orabank Guinée
- Orabank Mauritanie
- Orabank Tchad
- Orabank Togo

Le groupe Orabank est présent dans 12 pays d'Afrique de l'ouest et du centre. En effet, aux pays de présence historique sont venus s'ajouter six nouveaux pays à la suite de la reprise, avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), de l'ex-réseau des Banques Régionales de Solidarité (BRS).



SA au capital de 61 781 450 000 FCFA
392, rue des plantains • BP 2810 Lomé - Togo
Tél. : 00 (228) 22 23 05 80 • Fax : 00 (228) 22 20 48 51
info@orabank.net



Orabank Bénin

Date de création : 1987
SA au capital de 17 635 740 000 FCFA
Siège social : Rue du Gouverneur
Général Ponty 01 BP 2700 Cotonou
Tél : 00 (229) 21 31 31 00 / 21 31 31 03 / 04
Fax : 00 (229) 21 31 31 02
Email : info.benin@orabank.net
Réseau d'agences : 18

Orabank Guinée

Date de création : 2002
SA au capital de 100 000 000 000 GNF
Siège social : Avenue de la République
5^{ème} boulevard / 6^{ème} avenue
BP 324 Conakry, Guinée
Tél : 00 (224) 622 35 90 90
Fax Vsat : (+33) 4 68 23 63 54
Email : info.guineeconakry@orabank.net
Réseau d'agences : 19

Orabank

Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire **au Niger**
Date de création : 2005
Siège social : Avenue de l'amitié
BP 10 584 Niamey - Niger
Tél : 00 (227) 20 73 95 48/47
Fax : 00 (227) 20 73 95 49
Email : info.niger@orabank.net
Réseau d'agences : 8

Orabank

Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire **au Burkina**
Date de création : 2005
Siège social : 1416, Av. Kwamé N'krumah
01 BP : 1305 Ouagadougou 01
Tél : 00 (226) 25 49 60 00 à 06
Fax : 00 (226) 25 30 34 80
Email : info.burkina@orabank.net
Réseau d'agences : 11

Orabank

Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire **en Guinée Bissau**
Date de création : 2005
Siège social : Avenida Pansau Na Isna,
Apartado : 391-1300 Codex Bissau
Tél : 00 (245) 96 667 29 07 / 95 580 46 37
Fax : 00 (245) 320 71 13
Email : info.guineebissau@orabank.net
Réseau d'agences : 7

Orabank

Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire **au Sénégal**
Date de création : 2005
Siège social : 40, Avenue Jean Jaurès X
Carnot.
BP 14 634 Dakar-Peytavin
Tél. : 00 (221) 33 889 80 00
Fax : 00 (221) 33 842 98 80
Email : info.senegal@orabank.net
Réseau d'agences : 10

Orabank Côte d'Ivoire

Date de création : 2005
SA au capital de 37 443 750 000 FCFA
Siège social : Avenue Joseph Anoma
BP 312 Post'Entreprise - Abidjan
Tél : 00 (225) 20 25 55 55
Fax : 00 (225) 20 21 07 68
Email : info.cotedivoire@orabank.net
Réseau d'agences : 10

Orabank

Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire **au Mali**
Date de création : 2005
Siège social : ACI 2000 Hamdallaye,
Av. du Mali Immeuble SOUTRA
BP 1625 Bamako - Mali
Tél : 00 (223) 20 70 61 00
Fax : 00 (223) 20 22 23 51
Email : info.mali@orabank.net
Réseau d'agences : 12

Orabank Tchad

Date de création : 1992
SA au capital de 10 000 000 000 FCFA
Siège social : Avenue Charles De Gaulle
BP 804 Ndjaména
Tél : 00 (235) 22 52 26 60
Fax : 00 (235) 22 52 29 05
E-mail : info.tchad@orabank.net
Réseau d'agences : 10

Orabank Gabon

Date de création : 2002
SA au capital de 11 500 000 000 FCFA
Siège social : Immeuble Les Frangipaniens
BP 20333 Libreville Gabon
Tél : 00 (241) 01 79 15 00
Fax : 00 (241) 01 72 41 97
Email : info.gabon@orabank.net
Réseau d'agences : 9

Orabank Mauritanie

Date de création : 2002
SA au capital de 6 921 350 000 MRO
Siège social : 54, Avenue du Général
Charles De Gaulle
Rue 42-060 Tévragh Zeïna RC 1673
Tél : 00 (222) 45 29 19 00
Fax : 00 (222) 45 29 13 60
Email : info.mauritanie@orabank.net
Réseau d'agences : 9

Orabank Togo

Date de création : 2003
SA au capital de 10 019 110 000 FCFA
Siège social : 11, avenue du 24 janvier
BP 325 Lomé, Togo
Tél : 00 (228) 22 21 62 21
Fax : 00 (228) 22 21 62 25
E-mail : info.togo@orabank.net
Réseau d'agences : 38

RÉSEAUX DES AGENCES ORABANK DANS LES RÉGIONS



Agence principale

Place de l'indépendance
Angle avenues des Nîmes et Nicolas Grunitzky
BP 65 Lomé - TOGO
Tél. : 00 (228) 22 21 36 41/42
Fax : 00 (228) 22 21 44 56
Email : info-tg@orabank.net

■ Agence
Commerce

Rue Sylvanus Olympio
Tél. : 00 (228) 22 21 56 31
Fax : 00 (228) 22 21 56 30

■ Agence
Agbalépédogan

Avenue de la chance
Tél. : 00 (228) 22 25 66 75
Fax : 00 (228) 22 25 66 76

■ Agence
Agoé Assiyéyé

Station Cap Agoé
A côté du nouveau marché
Tél. : 00 (228) 22 51 35 55
Fax : 00 (228) 22 51 35 56

■ Agence
Port

Boulevard du Mono
Tél. : 00 (228) 22 27 30 86
Fax : 00 (228) 22 27 30 85

■ Agence
Kégué

Station d'essence CAP TOGO,
face stade Kégué - BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 26 58 90
Fax : 00 (228) 22 26 58 90

■ Agence
Hedzranawoé

Boulevard du Haho
Face entrée principale marché
Tél. : 00 (228) 22 61 76 16
Fax : 00 (228) 22 61 76 17

■ Agence **Port**
Espace Particuliers

Avenue Mobutu,
près de la CEET Port
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 27 71 15

■ Agence
Rue des chemins de fer

Rue ancienne NOPATO
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 20 51 10
Fax : 00 (228) 22 20 51 09

■ Agence
Boulevard des Armées

1647, Boulevard des Armées
BP: 325 Lomé
Tél. : 00(228) 22 22 84 56/
22 20 41 29/ 22 22 41 29

■ Agence **Plage**
Espace Transfert d'argent

Rue Sylvanus Olympio
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 20 01 03
Fax : 00 (228) 22 20 48 19

■ Agence
Baguida

A côté de la station d'essence MRS
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 27 29 49
Fax : 00 (228) 22 27 29 49

■ Agence
Rond-point Port

97, rue 4 Port (carrefour rond-point du port)
Tel : 00(228) 22 71 56 21
Fax : 00(228) 22 71 56 23

■ Agence
Tokoïn Casablanca

Station d'essence CAP TOGO
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 20 48 18
Fax : 00 (228) 22 20 48 18

■ Agence
Terminal du Sahel

A Togblékopé, près du Terminal
à côté de la Station TOTAL
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 23 38 08 15
Fax : 00 (228) 23 38 08 15

■ Agence
Avédji

Boulevard Faure Essozimna Gnassingbé,
carrefour Limousine
BP : 325 Lomé
Tel : 00 (228) 22 50 56 22 / 22 50 56 23

■ Agence
Assivito

Centre d'Affaires - 11, Avenue du 24 janvier
BP: 325 Lomé
Tél: 00(228) 22 21 62 21
Fax: 00(228) 22 21 62 25

■ Agence
Adidogomé

Boulevard du 30 Août
Immeuble Galaxy
Tél. : 00 (228) 22 25 74 73
Fax : 00 (228) 22 25 74 78

■ Agence
Adidogomé Assiyéyé

Face rue du marché Assiyéyé
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 25 74 76
Fax : 00 (228) 22 25 74 76

■ Agence
Rond-Point Aéroport

Station d'essence CAP TOGO
BP 65 Lomé
Tél. : 00 (228) 22 26 56 92/93
Fax : 00 (228) 22 26 56 92

■ Agence
Adoboukomé

905, Avenue Maman N'danida,
Adoboukomé
Tél. : 00 (228) 22 20 02 80
Fax : 00 (228) 22 20 08 86

■ Agence
Université de Lomé

Rue Prof. Koffi KEKEH entrée
CHU Campus



Suivez Groupe Orabank
sur les réseaux sociaux

